

Les Annonces sont reçues
au bureau du Journal

Compte courant postal 665
Téléphone 5-64

LE SOLEIL D'AUVERGNE

Hebdomadaire d'Action Nationale

Directeur: JEAN VISSOUZE

Rédaction et Administration:
25, Rue Gaultier-de-Biauzat, CLERMONT-FERRAND

ABONNEMENTS

Puy-de-Dôme et Départements limitrophes. 40 fr. par an
Autres Départements 42 --



Un grand et noble cœur

Depuis la mort de Mgr le Duc d'Orléans, les témoignages de sympathie et de regrets continuent d'affluer: l'expression de ces sentiments devient de plus en plus vive à mesure que se dissipent les préventions et que la figure de ce grand méconnu apparaît sous son vrai jour.

C'est le juste tribut d'hommages dû à la mémoire d'un prince doué des plus rares qualités de l'esprit et du cœur et que la vraie France aurait acclamé s'il lui eût été donné de régner.

Il l'aimait tant cette terre loïn de laquelle une loi inique l'a condamné à vivre et à mourir! Depuis le geste si chevaleresque qui lui valut le surnom de « prince Gamelle » jusqu'à ses démarches si instantes en vue d'obtenir l'autorisation de combattre contre l'Allemagne, il n'est pas un acte ni un écrit de sa vie de prétendant qui ne révèle le généreux élan de sa nature et l'ardeur de son patriotisme.

Les juifs et les francs-maçons essaient-ils de le circonvenir après la mort de son père, le Comte de Paris, il ne s'en laisse pas imposer par leurs intrigues et se proclame hautement le défenseur de la liberté religieuse et le protecteur de la petite épargne nationale contre la main-mise de la fortune anonyme et vagabonde.

Au cours de la guerre du Transvaal, notre compatriote le spirituel Willette s'ingénia à flétrir la rapacité anglaise dans son célèbre album « Vla les English », le duc d'Orléans lui adresse ses plus chaleureuses félicitations sans s'inquiéter le moins du monde des conséquences de sa démarche.

EN BREF...

L'irresponsabilité démocratique

Le principal facteur temporel de l'indocilité, c'est le régime d'irresponsabilité qu'est la démocratie. Aucune filiation, aucune relation de cause à effet: le caprice, le règne du désir incohérent. On décrète le bonheur.

L'irresponsabilité ne permet point de rectifier. Les ministères se succèdent (70 depuis un demi-siècle), les bureaux accumulent les papiers pour esquiver les « affaires » c'est-à-dire les responsabilités.

D'où une législation à outrance. On fait des lois et des lois pour satisfaire aux désirs inconsidérés des électeurs, et d'autres pour appliquer ces lois malgré la résistance invincible des choses, et d'autres encore pour pallier les maux qui découlent de ces interventions malencontreuses. Ainsi, en s'automatisant, tout se détraque. L'extension excessive des assurances, la législation dite « sociale » ne visent qu'à préserver des effets en laissant subsister, que dis-je, en aggravant les causes. Quand l'homme n'a plus à craindre les conséquences de ses fautes, il ne tente aucun effort pour se corriger.

Nos bolcheviki aussi se proclament irresponsables: Ce ne sont pas eux qui ont tort, c'est la nature des choses qui a l'impertinence de ne se conformer point aux fantaisies de leur imagination morbide.

Dans la conférence de Nansen que j'ai citée dans mon précédent article, nous trouvons un cas typique de cette « horreur des responsabilités », qui semble partagée, d'ailleurs, par un journal conservateur dont nous tirons ces lignes:

« Il y a, dit le docteur Nansen, des

« ment le changement du maire de la commune, mais la destitution du préfet et du sous-préfet. Il en est de même des sécheresses ou des inondations... Il est des fléaux dont un peu de soin et de vigilance peuvent conjurer les conséquences. Telles sont dans bien des cas, les sécheresses et les inondations qui dépendent du bon ménage et de l'entretien des canaux... Puis cette responsabilité empêche que ceux-ci, assurés quand même de leurs emplois, n'en viennent peu à peu à se désintéresser des événements qui peuvent affecter le sort des populations. Qu'une sécheresse se produise, par exemple, qui croyez-vous que les chinois accusent ?

« Le Ciel, la Terre ? Non : eux-mêmes. Tout le monde rentre en soi. On jeûne. Chacun examine ses actes, les confesse publiquement. Les fonctionnaires impriment leurs confessions, les font afficher. Eux-mêmes signalent leurs fautes, leurs négligences, celles du peuple que leurs exemples ou leurs avis auraient dû mettre sur ses gardes. Ils promettent de mieux faire... Si les fléaux se prolongent ou sont trop fréquents, l'Empereur est remplacé, sa dynastie congédiée, Tous payent de la perte de leurs emplois ou de leur trône ce que le peuple a payé de son bien être, le cultivateur de sa récolte (1). »

Certes, on ressent douloureusement les souffrances de l'infortuné peuple russe. Mais, précisément, parce qu'elle est sincère, cette compassion n'incite pas à l'indulgence pour les fauteurs de cette détresse. Ceux-ci se sont exclamés de l'humanité. Ils n'y peuvent rentrer que par le repentir et l'expiation.

Le peuple russe, lui, a déjà payé sa complicité, celle de son indifférence, de sa couardise et de sa participation. Il payera encore. C'est la seule voie de régénération. Le plus sûr moyen d'empêcher une nation, ce

la contre la force brutale et la ruse. Ils introduiraient enfin les plus hautes préoccupations morales dans la politique. Par l'ordre, ils prépareraient la paix. S'il y avait une Société des nations de fait, son premier acte eût été de fulminer cet anathème au nom de l'humanité.

Georges DEHERME.

(1) G. Eug. SIMOS, la Cité chinoise.

Le Gouvernement sectaire a interdit sous prétexte d'éviter des troubles, tout cortège en l'honneur de la Sainte de la Patrie.

Un gouvernement sectaire a interdit sous prétexte d'éviter des troubles, tout cortège en l'honneur de la Sainte de la Patrie.

L'Action Française

organise à Paris un cortège qui AURA LIEU malgré cette interdiction!

Français !

PAVOISEZ et ILLUMINEZ

aujourd'hui DIMANCHE en l'honneur de

Jeanne d'Arc la sainte de la Patrie

L'invasion des étrangers

côtés et qui, cependant, celle-là, est parfaitement légale: c'est l'invasion d'étrangers riches qui viennent s'installer en France pour devenir à notre place propriétaires immobiliers et fonciers.

Notre patrimoine, si morcelé, passe aisément entre leurs mains et cette conquête pacifique de notre sol national privé est une des choses les plus tristes qui soient. Si le Français vend ses biens à n'importe qui, au plus offrant, c'est parce qu'il a besoin de réaliser; il lui faut des fonds pour payer ces impôts et faire face aux multiples aggravations économiques du temps présent. L'étranger le sait et virtuellement plus d'hôtels à Paris aux se présente, et c'est ainsi qu'il n'y a mains de l'aristocratie française, et combien de châteaux, de domaines, de terres passent de la sorte dans leurs mains!

En France, les étrangers possèdent plus de trente-cinq mille immeubles dont la valeur locative dépasse trente-cinq millions de francs et ils possèdent également deux cent quarante-mille hectares de terre. Les départements de

l'Isère, de l'Oise et du Gers sont les plus dépouillés, ceux sur lesquels l'étranger a jeté le plus précipitamment son dévolu.

Cette invasion a paru si néfaste aux Chambres que dernièrement elles ont voté un texte de loi qui frappe d'une surtaxe de vingt pour cent toutes les mutations d'immeubles ou de fonds de commerce opérées au profit d'un étranger ou d'une société étrangère civile ou commerciale.

Mais cette mesure n'arrêtera pas l'invasion; au taux actuel du franc l'Anglais, l'Américain peuvent aisément payer cette surtaxe de vingt pour cent: ils y gagnent encore en payant en francs papier ce qu'ils devraient être obligés de payer en livres et en dollars.

Nous devrions faire attention bien davantage aux ventes immobilières et nous montrer très nets sur ce chapitre. Notre libéralisme, peu à peu, nous ruine. Imitons à cet égard les législations étrangères: elles nous donnent l'exemple en cela comme sur tant d'autres chapitres.

P. S.

L'affaire Chappe

Le gestionnaire infidèle reste en prison. -- Où l'on se demande si le scandale s'est bien déclanché tout seul....

Nous ne préjugons pas de la fermeté de M. Talandier, juge d'instruction, en émettant l'avis qu'il ne mettrait pas Chappe en liberté aussi vite que ses amis le désiraient. Le distingué magistrat a rejeté la demande que Chappe avait présentée à cet effet par les soins de M. Robin, son défenseur.

vier prochain et pour lesquelles M. Marrou est d'ores et déjà sur les rangs. Elle peut aussi gêner considérablement le parti socialiste, à la veille de son Congrès national qui va se tenir à Clermont et à l'avant-veille de ces élections où il peut jouer tout au moins un rôle d'arbitre. L'un des prétendants

à vivre et à mourir! Depuis le geste si chevaleresque qui lui valut le surnom de « prince Gamelle » jusqu'à ses démarches si instantes en vue d'obtenir l'autorisation de combattre contre l'Allemagne, il n'est pas un acte ni un écrit de sa vie de prétendant qui ne révèle le généreux élan de sa nature et l'ardeur de son patriotisme.

Les juifs et les francs-maçons essaient-ils de le circonvenir après la mort de son père, le Comte de Paris, il ne s'en laisse pas imposer par leurs intrigues et se proclame hautement le défenseur de la liberté religieuse et le protecteur de la petite épargne nationale contre « la main-mise de la fortune anonyme et vagabonde ».

Au cours de la guerre du Transvaal, notre compatriote le spirituel Willette s'ingénia-t-il à flétrir la rapacité anglaise dans son célèbre album « Vla les English », le duc d'Orléans lui adresse ses plus chaleureuses félicitations sans s'inquiéter le moins du monde des conséquences de sa démarche.

Le pape Pie X nous donne-t-il une preuve de sa prédilection pour la France en intervenant personnellement au procès de béatification de Jeanne d'Arc pour couper court à toute hésitation et le faire aboutir rapidement, il prie son cousin le duc d'Alençon de remercier le Souverain Pontife en de tels termes que Pie X qui portait un affectueux intérêt à la famille royale en resta profondément touché.

Paul Bourget, Jules Lemaitre, Alfred Capus et autres publicistes en vue consacrent-ils leur talent à redresser l'intelligence et le goût national, il les félicite et les encourage avec un à propos et un bonheur d'expression qui frappent tous les esprits.

Les obus allemands commencent-ils leur œuvre de destruction sacrilège contre la cathédrale de Reims, le vénérable cardinal Luçon reçoit du petit-fils de Saint-Louis la plus émouvante et la plus royale des lettres de protestation indignée.

L'union sacrée qui a fait notre force et causé notre victoire lui paraît-elle compromise et menacée, il adjure ses représentants et ses amis de tout mettre en œuvre pour la faire renaitre et la sauvegarder.

Aucun prince en un mot ne s'inspire plus constamment de la belle devise: « tout ce qui est national est nôtre ». Nul autre non plus n'aima plus passionnément cette France dont la radieuse image ne le quitta jamais et à laquelle après Dieu, il a donné sa dernière pensée....

Gaston de La FARGE.

**Si vous êtes:
Catholique !
Patriote !
Il faut soutenir notre effort en vous abonnant
au Soleil d'Auvergne**

et d'autres pour appliquer ces lois malgré la résistance invincible des choses, et d'autres encore pour pallier les maux qui découlent de ces interventions malencontreuses. Ainsi, en s'automatisant, tout se détraque. L'extension excessive des assurances, la législation dite « sociale » ne visent qu'à préserver des effets en laissant subsister, que dis-je, en aggravant les causes. Quand l'homme n'a plus à craindre les conséquences de ses fautes, il ne tente aucun effort pour se corriger.

Nos bolcheviki aussi se proclament irresponsables: Ce ne sont pas eux qui ont tort, c'est la nature des choses qui a l'impertinence de ne se conformer point aux fantaisies de leur imagination morbide.

Dans la conférence de Nansen que j'ai citée dans mon précédent article, nous trouvons un cas typique de cette « horreur des responsabilités », qui semble partagée, d'ailleurs, par un journal conservateur dont nous tirons ces lignes:

« Il y a, dit le docteur Nansen, des causes multiples à la famine: la guerre qui a duré quatre ans et qui, dans les régions touchées, se prolongea, trois ans durant, par la guerre civile; le manque de machines agricoles et de semences; le blocus; l'arrêt des négociations économiques, et enfin, et surtout la sécheresse. Contre elle, rien, aucun gouvernement ne pouvait lutter. La famine a eu des causes dont le peuple russe n'est pas responsable. Et ce n'est point une raison suffisante d'être l'ennemi des soviets pour laisser mourir quinze millions d'hommes. »

Je répondrai en bref: La France, dont le sol produit moins de blé que les régions dévastées par la famine, a eu à soutenir la guerre plus longtemps, car elle n'a pas lâchement capitulé. La guerre civile a été fomentée par les bolcheviki. La pénurie de machines agricoles, le manque de semences, il faut l'imputer aux Soviétiques qui ont palabré, saccagé, massacré au lieu de travailler, de prévoir et de pourvoir. Le blocus n'a pu qu'arrêter l'exportation du blé. La sécheresse n'a pas été moindre ailleurs.

Le pillage, la destruction et l'assassinat généralisés enrayent la production, déterminent la famine et font mourir des millions d'hommes bien plus sûrement que la sécheresse et la guerre.

A cette veulerie de l'opinion publique qui excuse toutes les fautes et par là les encourage, il convient d'opposer la vieille sagesse positive de la Chine des empereurs et de Confucius:

« Tous ces fonctionnaires sont responsables, depuis le préfet jusqu'à l'Empereur, et cette responsabilité ne comprend pas seulement leurs actes publics, elle s'étend jusqu'aux actes de citoyens et même jusqu'aux événements d'ordre naturel qui pourraient troubler l'ordre et la paix. Ainsi, un meurtre commis dans une sous-préfecture entraîne non-seule-

ment, les confesse publiquement. Les fonctionnaires impriment leurs confessions, les font afficher. Eux-mêmes signalent leurs fautes, leurs négligences, celles du peuple que leurs exemples ou leurs avis auraient dû mettre sur ses gardes. Ils promettent de mieux faire... Si les fléaux se prolongent ou sont trop fréquents, l'Empereur est remplacé, sa dynastie congédiée, Tous payent de la perte de leurs emplois ou de leur trône ce que le peuple a payé de son bien être, le cultivateur de sa récolte (1). »

Certes, on ressent douloureusement les souffrances de l'infortuné peuple russe. Mais, précisément, parce qu'elle est sincère, cette compassion n'incite pas à l'indulgence pour les fauteurs de cette détresse. Ceux-ci se sont exclus de l'humanité. Ils n'y peuvent rentrer que par le repentir et l'expiation.

Le peuple russe, lui, a déjà payé sa complicité, celle de son indifférence, de sa couardise et de sa participation. Il payera encore. C'est la seule voie de régénération. Le plus sûr moyen d'anéantir une nation, ce serait de lui éviter les suites de ses égarements. Rien ne la redresserait plus. Dans un rapport du commissaire Ossinski, il y a cet aveu:

« Dans les provinces productrices, sur lesquelles nous comptions pour notre équilibre alimentaire, la superficie cultivée a diminué d'un sixième. Dans les provinces consommatrices, les paysans ont eu peur de ne pas être secourus: ils ont augmenté la surface ensemencée d'un quinzième. »

Ce nonobstant, à la Conférence de Gênes, à la Société des nations, on invita les délégués des sinistres mandrins du Kremlin. Ainsi, il suffit que le crime soit démesuré, puissant et victorieux pour qu'on l'absolve. Quand la postérité reviendra au clair sentiment d'une civilisation humaine, elle flétrira les politiciens qui ont pu admettre une bande de vils assassins tortureurs à débattre les grands questions de politique européenne.

A cet égard, l'histoire ne relate rien de plus ignominieux que cette Conférence de Gênes, qu'on a rendue possible en éveillant toutes les cupidités, toutes les convoitises. Celles des petits rentiers à qui on fait espérer le paiement des coupons de la Dette russe, celles des commerçants, des industriels à qui on a promis de fructueuses transactions. Quant aux rapaces potentats de l'argent, — qui n'ont pas d'odeur, n'est-ce pas? — ce sont eux qui mènent le jeu, non sans le trucher... A eux les puits et les mines! Et les émissions! C'est donc pour partager le butin avec les malfaiteurs qu'on amnistie leurs monstrueux forfaits. Eh bien! Il convient de le répéter pour conclure. Le plus efficace secours qui puisse être porté à la Russie pantelante, affamée, mourante, la seule attitude d'humanité qu'auraient à prendre les Etats civilisés, ce serait une énergique réprobation des criminelles folies bolchévistes. Ils s'élèveraient par

L'Action Française
organise à Paris un cortège
qui AURA LIEU malgré cette interdiction!

**Français !
PAVOISEZ et ILLUMINEZ**

aujourd'hui DIMANCHE en l'honneur de

**Jeanne d'Arc
la Sainte de la Patrie**

**L'invasion
des étrangers**

Ces jours derniers, à l'occasion du premier mai, M. Jean Durand, ministre de l'Intérieur, a adressé aux préfets une circulaire dans laquelle il leur a rappelé qu'en aucun cas on ne pouvait tolérer que des groupements d'étrangers se livrent sur notre territoire à des tentatives de désordre et troubler la paix publique.

Les étrangers jouissent en France d'une large hospitalité, des libertés et des droits publics reconnus et garantis par les lois de la République, mais ce serait abuser étrangement de l'hospitalité française que de transporter sur notre territoire comme l'ont fait certains Russes bolcheviki ou antibolcheviki, les luttes et les conflits politiques de leurs pays respectifs.

Et cependant, lorsqu'une bagarre éclate, lorsque les communistes organisent une agitation quelconque, on peut être certain de trouver parmi les plus éternés et les plus violents des révolutionnaires étrangers.

La police des étrangers est trop mal faite en France; les autorités sont les premières à ne pas respecter les lois il y a à laisser aller regrettable. La police des meublés, des logements garnis est inexistante; elle est faite sans conviction et sans intelligence par des brigades qui s'en acquittent vaillamment, et cependant que de meurtriers ou de voleurs ne découvrirait-on pas si l'on surveillait comme on devrait le faire les hôtels louches, les logeages clandestins, les tenanciers de chambres borgnes où cinq ou six individus sans aveu se réunissent pour passer les nuits.

Ne devrait-on pas nous débarrasser de toute cette vermine? Ces parasites sont toujours les premiers à l'action, chaque fois qu'il y a un mauvais coup à faire ou une émeute à organiser.

Mais nous sommes menacés d'une invasion plus grave encore par certains

terres passent de la sorte dans leurs mains!

En France, les étrangers possèdent plus de trente-cinq mille immeubles dont la valeur locative dépasse trente-cinq millions de francs et ils possèdent également deux cent quarante-mille hectares de terre. Les départements de

L'affaire Chappe

Le gestionnaire infidèle reste en prison. — Où l'on se demande si le scandale s'est bien déclanché tout seul....

Nous ne préjugons pas de la fermeté de M. Talandier, juge d'instruction, en émettant l'avis qu'il ne mettrait pas Chappe en liberté aussi vite que ses amis le désiraient. Le distingué magistrat a rejeté la demande que Chappe avait présentée à cet effet par les soins de Me Robin, son défenseur. Il apparaît donc que l'amitié de hauts politiciens socialistes comme M. Pierre Laval, dont se targue Chappe, ne lui servira pas plus, auprès de M. Talandier, que n'a servi à Midol l'amitié de Caillaux.

Nous serions surpris que l'attention de M. Talandier n'ait pas déjà été attirée sur certains antécédents de Chappe, notamment sur celui-ci que nous énonçons seulement pour l'instant sous la forme interrogative: Chappe n'aurait-il pas été, pendant la guerre, mobilisé ou mis en sursis au service des allocations de la Mairie. N'en aurait-il pas été renvoyé à la suite d'une affaire qu'on étouffa, et affecté comme sergent à une formation sanitaire.

Si le fait est exact, (et nous serions surpris qu'il fut démenti) on aimerait à savoir quelles influences politiques ont pu faire agréer comme comptable des deniers de l'Etat un homme ainsi nypothéqué. Il est facile aujourd'hui d'accuser de négligence ou de faiblesse le Service de Santé. Que pouvait un fonctionnaire à deux ou trois galons, contre un subordonné se réclamant d'appuis tels que ceux de Chappe.

La parole, en ce moment, est aux experts, qui examinent la comptabilité de Chappe et qui diront dans quelle mesure il a puisé dans la caisse qui lui était confiée.

Si le bruit causé par cette arrestation s'est quelque peu apaisé dans le public — et les journaux quotidiens, *Avenir* en tête, se sont empressés de favoriser cet apaisement par leur silence — il est une question que l'on se pose beaucoup:

Qui donc a provoqué le scandale Chappe? Qui donc a jugé le moment propice pour jeter ce lasso à la fois dans les jambes du Parti socialiste et dans celle de Marrou?

Cette affaire favorise singulièrement certaines candidatures aux élections sénatoriales qui vont avoir lieu en jan-

vous devrions faire attention bien davantage aux ventes immobilières et nous montrer très nets sur ce chapitre. Notre libéralisme, peu à peu, nous ruine. Imitons à cet égard les législations étrangères: elles nous donnent l'exemple en cela comme sur tant d'autres chapitres.

P. S.

vier prochain et pour lesquelles M. Marrou est d'ores et déjà sur les rangs. Elle peut aussi gêner considérablement le parti socialiste, à la veille de son Congrès national qui va se tenir à Clermont et à l'avant-veille de ces élections où il peut jouer tout au moins un rôle d'arbitre. L'un des prétendants à la chaise curule n'aurait-il pas eu l'inspiration de déblayer le terrain devant lui en agaçant un bon petit scandale dont il savait les matériaux à pied-d'œuvre.

Car il y avait cent personnes à Clermont qui connaissaient les agissements frauduleux de Chappe. Et le parti socialiste, qui s'est hâté de débarquer le copain maladroit dès qu'il a été arrêté, devrait bien étendre sa rigueur à ceux de ses dirigeants qui bambochaient avec Chappe en toute connaissance de cause. Cet accès de pudeur est tardif et insuffisant, ô Montagne!

Les questions électorales nous laissent parfaitement indifférents, ici pour des raisons que nos lecteurs connaissent. Mais nous n'ignorons pas les mœurs politiciennes ni la propension de ces crabes à se manger entre eux. C'est pourquoi nous posons aujourd'hui la question qui domine cette banale affaire de détournements: qui avait intérêt à lever ce lièvre? *Is fecit cui prodest*, dit un adage latin. Cherchez ce bénéficiaire du scandale et vous ne serez pas loin de connaître celui qui l'a fait naître!



**Combien d'Abonnés
avez-vous fait ce mois
ci à notre Journal**



La semaine politique

Pourquoi le 1^{er} Mai fut calme

Un communiqué officiel nous a appris, le 2 mai, que le Gouvernement avait remporté une grande victoire sur le communisme : le 1^{er} Mai avait été calme dans toute la France, grâce aux mesures préventives du Ministre de l'Intérieur !

Il n'y a pas lieu de se confondre en actions de grâce envers nos gouvernants pour les remerciements de ce résultat. Si des mesures sévères avaient été prises, pour parer aux désordres, ce n'est pas qu'on eut l'idée, en haut lieu, de faire la moindre peine aux communistes : c'est parce que les circonstances commandaient de rassurer les bourgeois et parce qu'on savait pertinemment que ces désordres ne se produiraient pas !

Rassurer les classes possédantes, la chose était nécessaire, parce que la souscription pour le salut du franc aurait pu souffrir d'un 1^{er} Mai agité. Il était donc tout indiqué de montrer les dents aux révolutionnaires. Or, ceux-ci, soucieux de ne pas compromettre le sort des camarades Clerc et Bernardon devant le jury de la Seine, étaient résignés à ne bouger ni pied ni patte.

Les circonstances se prêtaient donc à merveille à l'enfoncement d'une porte ouverte. Briand n'aurait plus été lui-même s'il avait négligé de se donner le mérite de ce facile succès.

Ses amis révolutionnaires n'attendent d'ailleurs pas longtemps le dédommagement qu'il leur doit. Pour les consoler, on sabotera la fête de Jeanne d'Arc en interdisant tout cortège en l'honneur de la Sainte. Il s'agit d'empêcher, dit le ministre de l'Intérieur dans un communiqué tartarard, que certains partis politiques trouvent dans cette fête nationale une occasion de propagande. Il s'agit, en réalité, de saboter en douceur une manifestation qu'on n'ose pas supprimer, mais qui empoisonne le Cartel.

La grève des mineurs anglais

Si nous n'écouions que nos sentiments, nous devrions nous réjouir du formidable événement qui paralyse, pour un temps dont nul ne peut prévoir la durée, la vie économique de l'Angleterre. L'attitude des gouvernements du Royaume-Uni à l'égard de notre pays, depuis la fin de la guerre, a été dans l'opinion française un courant anti-britannique parfaitement justifié. Nous haïssons ces faux amis qui nous ont exploités et trahis de toutes façons, au mépris d'une dette de reconnaissance qu'ils ont chassée de leur esprit avec un cynisme écœurant.

Mais les ressentiments les plus fondés ne sauraient devenir une règle de conduite politique. Les nations vivent aujourd'hui dans une étroite interdépendance économique, et les difficultés dans lesquelles entrent nos voisins ne tarderont pas à faire sentir leurs effets en France. Ces difficultés, au surplus, nous guettent aussi. Si l'instant qu'apparaît le jour où la monnaie française aura retrouvé ou stabilisé sa valeur, il faut prévoir que, ce jour-là, la révision des salaires se posera pour beaucoup d'industries sous la forme d'un problème de vie ou de mort. Or rien n'est plus difficile à faire accepter à l'ouvrier qu'une diminution de salaire, même s'il lui est démontré qu'elle a pour contrepartie une diminution acquise du prix de la vie. Nous aurons des grèves, nous aurons, pour la grande joie des politiciens de gauche, qui ne vivent que des conflits sociaux.

gistrats à tout faire et le jury d'individus tenus par la police ?

On a vu l'avocat général Râteau, après avoir feint pendant quinze audiences de soutenir son accusation, solliciter lui-même des jurés, dans son réquisitoire, un verdict d'indulgence. On a vu le jury admettre en faveur du bandit Clerc l'excuse de la provocation, alors qu'il est établi que les patriotes sur lesquels il a tiré n'étaient armés en aucune façon et n'avaient menacé ou injurié qui ce fut. Finalement, Clerc, qui a tué deux hommes, a été condamné à la peine dérisoire de trois ans de prison, et Bernardon a été acquitté !

Une jurisprudence constante s'établit donc en France sur les assassinats politiques. Elle équivaut à un permis de tuer donné à la tourbe révolutionnaire. Assassiner un patriote devient une action légale, en attendant de donner droit à une récompense officielle. Cette honteuse théorie n'est pas le fait du hasard ou de la faiblesse individuelle des jurés, elle est le fait de la République, qui l'impose à ses magistrats. Jamais aucun régime n'est descendu aussi bas dans la honte.

Mais il ne suffit pas de déplorer le mal ! Il faut se défendre ! Les bons Français doivent prendre l'offensive et venger leurs morts eux-mêmes, s'ils ne veulent pas avoir bientôt à en pleurer de nouveaux. La loi du talion doit être désormais le seul recours ! La peau d'un Torrès ou d'un Cachin doit devenir le prix du premier sang français qui sera versé par la Révolution !

Dupe ou complice

Que les lecteurs du *Soleil d'Auvergne* me permettent, une fois encore, de faire passer devant eux quelques « perles » de la *Victoire du Dimanche*, cueillies dans l'article de fond de sa page régionale du 18 avril :

« ... On peut les confondre, ces groupements de patriotes, mais dans un certain ordre d'idées : ce qu'ils veulent tous, c'est... une autorité qui respecte les traditions et les institutions... » Pour une trouvaille, ça c'est une trouvaille ! L'Action Française respectueuse des traditions, l'Action Française républicaine ! Je vais relire mon « Enquête sur la Monarchie » pour m'en assurer.

« Certaines ligues défendent une religion et n'admettent comme combattants que des adeptes de leurs croyances. Il en existe même qui vont jusqu'à poursuivre impitoyablement de leur mépris les gens qui n'ont pas ces mêmes idées. »

Longuevent, mon front soucieux s'est penché sur le mystère de ces mots et, je dois l'avouer à ma honte, je n'ai pas identifié ces ligues farouches et sans doute redoutables, puisque notre rédacteur si documenté ne les nomme pas, en les foudroyant de son mépris. Voudrait-il nous rendre le service de préciser, pour nous mettre mieux en garde contre cette puissance sans doute occulte ?

Occulte ! ce mot venu sous ma plume au hasard des hypothèses, jette soudain en mon esprit un trait de lumière ! Ça y est, ne cherchez plus, j'ai trouvé ! Il s'agit tout bêtement de la secte bien connue qui a remplacé notre vieille Religion par une religion nouvelle : l'Élection ; et le Dieu de nos pères par un Dieu nouveau : le peuple. On l'appelle la contre-Eglise ou encore la Franc-Maçonnerie, ou, plus communément la République.

lui fit subir ce simple questionnaire : « Oui ou non, acceptez-vous la loi de Séparation ? — Oui. — Oui ou non, acceptez-vous les lois laïques scolaires ? — Oui. — Dans ce cas, répondit Poincaré, je ne reconnais à personne le droit de dire que vous n'êtes pas républicain. » Si la République était strictement une forme de régime opposée à une autre, il aurait simplement demandé : « Préférez-vous le système électif au système héréditaire ? »

Sollicité, en 1897, de collaborer au journal maçonnique *l'Aurore*, Urbain Gobier était royaliste et il écrivait au *Soleil*. Mais comme il était foncièrement anti-clérical, les républicains (Clemenceau en tête) qui venaient de fonder *l'Aurore*, le placèrent dans la meilleure tradition républicaine.

Renan était un anti-démocrate et un réactionnaire impénitent qui, toute sa vie, méprisa le suffrage universel et la démocratie. C'est pourtant autour de sa statue que, le 13 septembre 1903, Emile Combes, président du Conseil, alla affirmer, en Bretagne, le triomphe de la République. Il voyait en lui l'auteur de la « Vie de Jésus », et cela lui suffisait.

Et pour terminer ce petit développement par un point d'histoire très moderne, croyez-vous que le catholique Kérillis ait été considéré un seul instant comme un vrai républicain par les vrais républicains du II^e secteur ? Le dieu-suffrage universel ne lui a-t-il pas dit : « *Vade retro...* tu n'es pas un adepte de mes « croyances » ? »

Mais poursuivons. « L'Action Française est encore, à l'heure actuelle, un des groupements les plus conséquents des jeunes patriotes (tiens ! tiens !) mais un groupement essentiellement catholique et, de plus, royaliste. »

Je vous dis que cet « essentiellement » et ce « de plus », qui n'ont l'air de rien, valent à eux seuls les vingt centimes-papier que m'a coûté la *Victoire* ! Donc, les besoins de la cause vous obligent aujourd'hui à présenter notre mouvement comme « essentiellement catholique » ? Soit. Demain, vous ne nous ferez peut-être accepter dans nos rangs que les membres de l'Épiscopat ; après-demain, par contre, vous vous scandaliserez de voir des catholiques adhérer à nos doctrines, parce que Maurras n'a pas la Foi. Qu'importe !

Supposons un instant que le collaborateur de la *Victoire* soit de bonne foi et disons-lui : que l'Action Française est, avant tout, un groupement politique au sens élevé du mot, et non pas au sens étroit de parti ; que si elle est constituée en grande majorité de troupes foncièrement catholiques, elle est ouverte à tous les citoyens qui ont une même conviction politique et qui pensent, après étude et réflexion, que le régime convenant le mieux à la France est la Monarchie héréditaire, traditionnelle, antiparlementaire et décentralisée ; que l'Action Française affirme et prouve la supériorité de la Monarchie et la malaisance essentielle, organique du système républicain, et qu'elle considère comme ses amis tous ceux qui adhèrent à ces preuves.

Néanmoins, l'Action Française voulant impérieusement que la France vive, veut donc le triomphe de tous les éléments qui constituent et assurent sa vie et sa prospérité ; or, le premier de ces éléments, c'est le catholicisme. En ce sens, on peut dire que l'Action Française est nettement catholique.

Quand elle accueille un incroyant, voici le langage qu'elle lui tient : « Philosophiquement, soyez ce que vous voudrez. Je n'ai pas à vous faire un cours de théologie, mais un cours de politique nationale. Or, en France, le catholicisme, qui a pétri l'âme de nos pères et fera celle de nos enfants, est la loi de la santé. Tout ce qui a été catholique a grandi la France ; tout ce qui a été anti-catholique l'a diminuée. Voilà ce qu'il vous faut admettre pour être des nôtres. »

Notre Hérveiste insinue que le groupement « essentiellement catholique » qu'est l'Action Française est, « de plus, royaliste ». Est-ce possible ? Qu'il m'expose de

son les parias de l'enseignement, paraît-il, et il est de toute urgence d'améliorer leur sort ! Ils subissent une espèce d'exil, qui devrait leur être compté double au point de vue de l'avancement.

Ainsi parla le Docteur Roy, jeune arriviste souriant et remuant, et l'assemblée le récompensa par des murmures flatteurs. N'est-ce pas un trait de génie, à l'époque où nous sommes, que de découvrir des motifs inédits de favoriser l'école laïque ? En avant donc les crédits, pour les pauvres instituteurs de la montagne ! La prochaine fois, on songera à ceux des plaines et il se trouvera bien un conseiller pour démontrer que leur sort n'est comparable qu'à celui des proscrits de Sibérie.

Le Docteur Roy, qui est un pince sans rire de premier ordre, a parlé, pastichant le mot de Barrès, de « la grande pitié de l'école publique » ! Tais-toi, Gaudissart en délire ! Tais-toi Tartarin des Mont-Dore ! La grande pitié de l'école publique, c'est qu'elle soit contrainte d'enseigner aux enfants de France une histoire mensongère, déformation impudente du visage ancien de notre pays, abus de confiance permanent pratiqué sur la jeunesse, outrage calculé à notre incomparable passé.

La grande pitié ? Silence, Roy des bateleurs, ou tu vas finir par nous l'inspirer !...

Signalons encore l'information sensationnelle donnée à l'assemblée, mardi, par le président Clémentel : la Compagnie P.O. renonce à exécuter son grandiose projet d'électrification de son réseau. Elle abandonne, à demi-achevés ses immenses travaux du barrage du Chavanon. Raison de cette décision : la Compagnie aurait « vu trop grand » et reculerait devant l'énormité des dépenses.

Aussitôt, M. Clémentel a proposé qu'une délégation aille demander au Ministre des Travaux Publics de donner à la XVII^e Région Economique la concession de la Compagnie défailtante. Et l'assemblée, docile aux suggestions du Grand Manitou, en a ainsi décidé, sans qu'une voix se soit élevée pour la mettre en garde contre cette dangereuse tentation.

Car si la Compagnie P.O. « voit grand », M. Clémentel n'est pas myope quand il s'agit d'une belle affaire à lancer ! Un conseiller doué de quelque bon sens et d'un soupçon d'indépendance lui eut tenu le langage suivant :

« Quel cadeau allez-vous faire à la XVII^e Région « Economique » ainsi nommée parce qu'elle coûte horriblement cher aux contribuables ? N'est-elle pas emberlificotée avec un projet d'aménagement de la deuxième section du bassin de la Dordogne, dont la réalisation semble heureusement de plus en plus problématique ? Ne savez-vous pas que les Chambres de Commerce rechignent chaque jour davantage pour lâcher les subsides qu'on leur quémande en vue d'études interminables... »

placer leurs titres. L'Etat lui-même a fait l'an dernier, avec l'emprunt Cailiaux à « garantie de change » un four mémorable. Il eût été bien surprenant que la ville de Clermont réussit à placer un emprunt de type classique n'offrant aucune garantie contre la dépréciation du franc, là où toutes les grandes collectivités échoueraient.

Les épargnants se soucient peu d'une prime de remboursement de cinquante francs. Ils savent fort bien qu'avant que leur titre sorte à l'amortissement ils auraient le temps d'en perdre deux cents, par la seule dévalorisation de la monnaie. Ils aiment mieux acheter une vigne, un piano ou une montre et ils sont en cela prévoyants.

Ajouterons-nous qu'une municipalité socialiste est assez mal placée pour réussir une telle opération ? Ces croque-bourgeois passent onze mois de l'année à injurier les possédants et à menacer les épargnants. Le douzième mois ils leur font le sourire commercial pour leur vanter les attraits d'un bon placement. On comprend assez que cette petite palinodie ne remporte pas tout le succès qu'ils en attendent.

LES NOUVELLES

Les négociations d'Oudja

A la fin d'une semaine d'infatigables pourparlers, les délégations espagnole et française ont fait connaître aux Riffains que si, le 6 mai au plus tard, une acceptation de principe n'était pas donnée aux conditions ayant fait l'objet des premières notifications adressées à Si Mohamed Azekane, le 11 avril dernier, et si, en outre, la totalité des prisonniers détenus dans le Rif n'est pas rendue avant cette date, les deux gouvernements reprendront leur entière liberté d'action le 7 mai.

Le président, le général Simon, a remis aux Riffains, en français et en arabe :

1^o Le compte-rendu des pourparlers de ce jour ;

2^o Le texte des conditions franco-espagnoles pour la continuation des négociations ;

3^o Les divers traités et actes diplomatiques régissant le statut du Maroc.

Les délégués Riffains se sont aussitôt rendus à Nemours, d'où ils ont regagné le Rif par voie de mer, pour prendre les nouvelles instructions d'Abd el Krim.

Azekane a promis d'être de retour à Oudja mercredi après-midi.

L'accord de Washington

Les négociations conduites à Washington par M. Henry Bérenger, notre ambassadeur en Amérique, avec la Commission des Dettes, au sujet de la consolidation et de l'amortissement de notre dette, ont abouti à un accord qui a été signé, le 30 avril, à Washington, par le président Coolidge, qui l'a envoyé aux deux Chambres pour ratification.

Cet accord ramène à deux milliards de dollars le montant en capital de notre dette, mais nous aurons à payer, avec les intérêts, 6,847 millions de dollars, en 62 années progressant de 30 à 125 millions de dollars, avec faculté de reporter pendant trois ans les paiements en capital que nous ne pourrions effectuer au cours d'une année.

Cet accord a été universellement critiqué en France.

En France

Le procès des meurtriers de la rue Darnéroul s'est poursuivi devant la Cour d'Assises de la Seine. Les parties civiles ont plaidé. On a entendu ensuite la déposition extrêmement intéressante de M. Beyle, directeur des Services de l'Identité judiciaire, qui a démontré par l'examen des balles et des revolvers la culpabilité de Clerc et de Bernardon. Au cours des audiences de la semaine dernière, de nombreux et violents incidents ont été soulevés par les avocats des deux communistes.

Au cours d'une réunion qui avait eu lieu dimanche, à Lyon, rue Boileau — réunion organisée par une société arménienne — des communistes arméniens firent irruption dans la salle. Une violente bagarre éclata et des coups de revolver furent tirés. L'un des blessés, Bagdassorian, 23 ans, demeurant à Décimes (Isère), qui a reçu un coup de couteau dans la région du cœur, est mort. Le communiste présumé auteur du crime est arrêté.

Sur avis unanime du Conseil supérieur de la Guerre, et sur la proposition du ministre de la Guerre, le gouvernement a décidé de maintenir en activité de service jusqu'à 65 ans le général Debeney.

Le premier mai a été calme à Paris et dans toute la France, et le chômage a été en général peu important. A Paris, une seule arrestation a eu lieu.

A l'étranger

Le prince Napoléon est mort, lundi matin, à six heures, à Bruxelles ; il a succombé à une attaque d'apoplexie.

M. Barthou, président de la Commission des Réparations, s'est rendu en Italie. Il a reçu à Rome l'accueil le plus cordial ; partout il a trouvé le désir d'une collaboration amicale et confiante entre la France et l'Italie.

On mande de Palma de Majorque au journal *El Sol*, qu'un fils de l'ex-kaiser se trouverait à Palma depuis quelques semaines et ferait des démarches au sujet de l'intention qu'aurait son père d'abandonner Doorn, pour fixer sa résidence à Palma de Majorque.

Faits-divers

On a trouvé dimanche matin, assassinée de trois coups de revolver, dans l'appartement qu'elle occupe, 106, rue Denfert-Rochereau, à Paris, M^{me} Eugène Regnault, femme de l'ancien ambassadeur au Japon. Le vol paraît avoir été le mobile du crime.

Une jeune femme de 26 ans, M^{me} Patolet, demeurant à Saint-Lamain (Jura), se trouvant dans une profonde misère, s'est, en l'absence de son mari, parti chercher du travail, jetée dans un vivier avec ses deux fillettes, âgées l'une de deux ans, l'autre de deux mois. M^{me} Patolet a été retirée saine et sauve, mais ses deux fillettes ont péri.

La femme Sierrri, l'empoisonneuse de Saint-Gilles, a été condamnée à mort par la Cour d'Assises du Gard.

Le mouvement royaliste en Auvergne

Réunion d'Action-française à Ambert

Une journée d'Action française aura lieu à Ambert le dimanche 16 mai. Elle s'ouvrira par une messe qui sera célébrée à 8 heures et demie. Il sera

La grève des mineurs anglais

Si nous n'écouions que nos sentiments, nous devrions nous réjouir du formidable événement qui paralyse, pour un temps dont nul ne peut prévoir la durée, la vie économique de l'Angleterre. L'attitude des gouvernements du Royaume-Uni à l'égard de notre pays, depuis la fin de la guerre, a créé dans l'opinion française un courant anti-britannique parfaitement justifié. Nous haïssions ces faux amis qui nous ont exploités et trahis de toutes façons, au mépris d'une dette de reconnaissance qu'ils ont chassée de leur esprit avec un cynisme écœurant.

Mais les ressentiments les plus fondés ne sauraient devenir une règle de conduite politique. Les nations vivent aujourd'hui dans une étroite interdépendance économique, et les difficultés dans lesquelles entrent nos voisins ne tarderont pas à faire sentir leurs effets en France. Ces difficultés, au surplus, nous guettent aussi. Si lointain qu'apparaisse le jour où la monnaie française aura retrouvé ou stabilisé sa valeur, il faut prévoir que, ce jour-là, la révision des salaires se posera pour beaucoup d'industries sous la forme d'un problème de vie ou de mort. Or, rien n'est plus difficile à faire accepter à l'ouvrier qu'une diminution de salaire, même s'il lui est démontré qu'elle a pour contre-partie une diminution acquise du prix de la vie. Nous aurons des grèves, nous aussi, pour la grande joie des politiciens de gauche, qui ne vivent que des conflits sociaux.

Regardons les Anglais se débattre. Donnons cours, si nous le voulons, à une petite joie intérieure qui ne fait de mal à personne. Mais surtout, méditons l'événement et apprêtons-nous à le subir un jour !

Les accords de Washington

Si apathique que soit l'opinion publique, surtout en ce qui touche les questions extérieures, il semble qu'elle doive accepter difficilement les accords qui viennent d'être signés à Washington au sujet des dettes de guerre. Elle y voit d'abord que la France pacifiste et démocratique a été traitée beaucoup plus durement que l'Italie fasciste et nationaliste, et comme elle croit encore à la vertu des épanchements sentimentaux entre nations, la chose ne laisse pas que de l'étonner. Surtout si elle médite le mot terrible par lequel M. Walter Berry, ancien président de la Chambre de Commerce américaine de Paris, a commenté ces accords : « A compter d'aujourd'hui, a dit cet ami éprouvé de notre pays, la France a définitivement perdu la guerre. »

Nous pensions, quant à nous, que depuis longtemps il ne nous restait plus rien à perdre sur les fruits d'une victoire si chèrement achetée. Il faut croire que la République n'avait pas eu, en huit ans, le temps de tout liquider !

Des Conseils généraux profitent de leur session actuelle pour élever contre ce dernier abandon, qui va faire peser sur la France une charge écrasante, quelques protestations. Dans la Haute-Loire, la question a été posée par un radical, M. Roux, qu'un conservateur, M. d'Anthouard, a très utilement appuyé. Le Parlement a été invité à ne pas ratifier les désastreux accords. Ne gardons aucune illusion ! Les accords seront ratifiés. Les Etats-Unis exigent leur dû et, comme nous ne pourrions pas les payer, ils nous prendront les Antilles. La République n'aura pas de cesse que la France ne soit démembrée.

Le crime des Communistes

Avions-nous tort d'écrire ici, il y a quinze jours, que le procès des assassins communistes de la rue Danrémont allait donner lieu à une écœurante parodie de justice, organisée savamment pour l'acquiescement des accusés ? Était-il excessif de dire que le Cour serait composée de ma-

permettent, une fois de plus, de faire passer devant eux quelques « perles » de la *Victoire du Dimanche*, cueillies dans l'article de fond de sa page régionale du 18 avril :

« ... On peut les confondre, ces groupements de patriotes, mais dans un certain ordre d'idées : ce qu'ils veulent tous, c'est une autorité qui respecte les traditions et les institutions... Pour une trouvaille, ça c'est une trouvaille ! L'Action Française respectueuse des traditions, l'Action Française républicaine ! Je vais relire mon « Enquête sur la Monarchie » pour m'en assurer.

« Certaines ligues défendent une religion et n'admettent comme combattants que des adeptes de leurs croyances. Il en existe même qui vont jusqu'à poursuivre impitoyablement de leur mépris les gens qui n'ont pas ces mêmes idées. »

Longuement, mon front soucieux s'est penché sur le mystère de ces mots et, je dois l'avouer à ma honte, je n'ai pas identifié ces ligues farouches et sans doute redoutables, puisque notre rédacteur si documenté ne les nomme pas, en les foudroyant de son mépris. Voudra-t-il nous rendre le service de préciser, pour nous mettre mieux en garde contre cette puissance sans doute occulte ?

Occulte ! ce mot venu sous ma plume au hasard des hypothèses, jette soudain en mon esprit un trait de lumière ! Ça y est, ne cherchez plus, j'ai trouvé ! Il s'agit tout bêtement de la secte bien connue qui a remplacé notre vieille Religion par une religion nouvelle : l'élection ; et le Dieu de nos pères par un Dieu nouveau : le peuple. On l'appelle la contre-Eglise ou encore la Frano-Maçonnerie, ou, plus communément, la République.

Cette allusion, certainement très opportune, du rédacteur de la *Victoire*, mérite un plus ample développement.

La République, fille de la Révolution, supprime Dieu radicalement. Elle le chasse de partout : de la société, de la famille, de l'intelligence des individus auxquels elle enseigne qu'il n'existe pas ou est méconnaissable. L'ayant chassé, elle installe à sa place le peuple, et dit que toute autorité vient de lui. Si bien que le peuple, lorsqu'il vote une loi par l'intermédiaire de ses représentants au Parlement, fait mieux que de voter la loi, il crée le droit. Quand la loi de dévolution des biens des Congrégations fut votée, aux yeux de tout républicain orthodoxe, le droit de propriété sur ces biens n'appartenait plus aux Congrégations, mais à l'Etat. Le peuple en sa souveraineté, en sa divinité, avait transféré ce droit des unes à l'autre.

La République a donc bien un Dieu qui n'est plus celui de l'Eglise : son Dieu, c'est le peuple. Et en cela elle se montre la vraie fille de Satan qui, dès le Paradis terrestre, a bien voulu chasser Dieu et supprimer son autorité pour mettre l'homme à sa place : « Si vous mangez de ce fruit, dit-il à Adam et à Eve, vous serez comme des Dieux. » Et Bergson, un des pontifes de la nouvelle Religion ne disait-il pas à Oxford, au cours d'une conférence : « Il faut que nous prenions enfin conscience de notre divinité ? »

Comment ? Ce n'est pas ainsi que je comprends la République et que je l'aime ! dites-vous. Mais c'est exactement comme si vous me disiez : « J'adore les carottes mais à la condition expresse qu'elles ne soient pas rouges, qu'elles ressemblent à des pommes et qu'elles mûrissent au faite des arbres. » Vous aimez les carottes telles qu'elles sont, ou vous ne les aimez pas ; vous chérissez la République telle qu'elle est, par essence et par tradition, ou vous n'êtes pas républicain !

Quant au « mépris » dont les fervents adeptes de la contre-Eglise républicaine « poursuivent impitoyablement les gens qui n'ont pas ces mêmes idées », nous le voyons effectivement affiché sans cesse par les pontifes du régime qui demandent d'abord des garanties solides de sectarisme anti-clérical, pour délivrer un brevet de républicanisme.

En 1908, au Congrès Républicain de Bar-le-Duc, qui devait désigner un candidat à une élection sénatoriale, un quidam voulut se mettre sur les rangs. Poincaré alors,

leur de la *Victoire* soit de bonne foi et adions-lui : que l'Action Française est, avant tout, un groupement politique au sens élevé du mot, et non pas au sens étroit de parti ; que si elle est constituée en grande majorité de troupes foncièrement catholiques, elle est ouverte à tous les citoyens qui ont une même conviction politique et qui pensent, après étude et réflexion, que le régime convenant le mieux à la France est la Monarchie héréditaire, traditionnelle, antiparlementaire et décentralisée ; que l'Action Française affirme et prouve la supériorité de la Monarchie et la malaisance essentielle, organique du système républicain, et qu'elle considère comme ses amis tous ceux qui adhèrent à ces preuves.

Néanmoins, l'Action Française voulant impérieusement que la France vive, veut donc le triomphe de tous les éléments qui constituent et assurent sa vie et sa prospérité ; or, le premier de ces éléments, c'est le catholicisme. En ce sens, on peut dire que l'Action Française est nettement catholique.

Quand elle accueille un incroyant, voici le langage qu'elle lui tient : « Philosophiquement, soyez ce que vous voudrez. Je n'ai pas à vous faire un cours de théologie, mais un cours de politique nationale. Or, en France, le catholicisme, qui a pétri l'âme de nos pères et referra celle de nos enfants, est la loi de la santé. Tout ce qui a été catholique a grandi la France ; tout ce qui a été anti-catholique l'a diminuée. Voilà ce qu'il vous faut admettre pour être des nôtres. »

Notre Hervéiste insinue que le groupement « essentiellement catholique » qu'est l'Action Française est, « de plus, royaliste ». Est-ce possible ? Qu'il m'excuse de n'en rien croire et de m'en tenir au début de son article, où il la déclare « respectueuse des institutions ». Les deux affirmations étant exposées à quelques lignes de distance, c'est bien mon droit, que diable ! de choisir celle qui me semble la plus vraisemblable. Prenons donc l'Action Française républicaine et n'en parlons plus.

Et terminons par le bouquet. L'annonce du groupement rêve, élastique et enfin accessible à tous ! Comme c'est bien trouvé et plein de mirifiques promesses pour l'avenir de notre Pays ! Ecoutez et tenez-vous bien :

« C'est ainsi que nos chefs ont résolu de rassembler tous ces hommes de quelque classe, SECTE, parti qu'ils viennent, pourvus qu'ils se présentent comme des gens décidés à RENDRE LA FRANCE AUX FRANÇAIS ! »

A quand le défilé du premier régiment de juifs bottés, casqués et plein d'enthousiasme à la pensée, si souvent caressée par eux, de rendre enfin la France aux Français ?

Drumont n'avait pas pensé à celle-là !!!
J. MOURAUD.

Au conseil Général

La session que le Conseil général vient de tenir n'a pas offert un intérêt palpitant.

Nous laisserons à nos confrères quotidiens le soin de porter à la connaissance des foules les innombrables vœux que les conseillers généraux se croient tenus d'émettre à chaque session, sur les sujets les plus divers, malgré la certitude où ils sont que ces expressions des besoins de leurs électeurs auront la même carrière que des bulles de savon. Cette innocente manie n'amuse plus personne.

Deux faits seulement nous paraissent devoir être signalés. C'est d'abord une intervention, assez cocasse, du Docteur Roy, en faveur des instituteurs des communes de montagne. Ce

achevés ses immenses travaux du barrage du Chavanon. Raison de cette décision : la Compagnie aurait « vu trop grand » et reculerait devant l'énormité des dépenses.

Aussitôt, M. Clémentel a proposé qu'une délégation aille demander au Ministre des Travaux Publics de donner à la XVII^e Région Economique la concession de la Compagnie défaillante. Et l'assemblée, docile aux suggestions du Grand Manitou, en a ainsi décidé, sans qu'une voix se soit élevée pour la mettre en garde contre cette dangereuse tentation.

Car si la Compagnie P.O. « voit grand », M. Clémentel n'est pas myope quand il s'agit d'une belle affaire à lancer ! Un conseiller doté de quelque bon sens et d'un soupçon d'indépendance lui eut tenu le langage suivant :

— Quel cadeau allez-vous faire à la XVII^e Région « Economique » ainsi nommée parce qu'elle coûte horriblement cher aux contribuables ? N'est-elle pas emberlificotée avec un projet d'aménagement de la deuxième section du bassin de la Dordogne, dont la réalisation semble heureusement de plus en plus problématique ? Ne savez-vous pas que les Chambres de Commerce rechignent chaque jour davantage pour lâcher les subsides qu'on leur quémande, en vue d'études interminables d'un projet subordonné à une concession que la XVII^e R. E. n'obtiendra peut-être jamais ?

Et vous voulez maintenant lui mettre sur les bras la première section du bassin, sous le prétexte que le P. O. n'en veut plus ? Assez ! M. Clémentel ! Nous aimons mieux nourrir M. Mathiot à ne rien faire...

Ainsi aurait parlé un conseiller indépendant et informé s'il y en avait eu un. Mais hors la défense de la laïque, ces messieurs n'entendent rien à rien !

On va donc faire feu des quatre pieds pour faire attribuer à la XVII^e R. E. la section abandonnée. Et l'on va engager dans une aventure financière invraisemblable, non pas la Région économique — organisme conventionnel qui ne représente rien — mais les Chambres de commerce, le département, les communes, les épargnants....

Auvergnats, fermez vous poches ! M. Clémentel va passer !...

L'emprunt de la Ville de Clermont.

Son succès a été médiocre
Pourquoi ?

Les résultats de l'emprunt ne sont pas encore publiés mais déjà l'on sait que les millions demandés à l'épargne publique n'ont pas même été couverts à concurrence de la moitié, en dépit d'une publicité tapageuse et — il est vrai — parfois maladroite.

Il n'était pas besoin d'être grand financier, ni même financier tout court, pour prévoir ce résultat. Les Grandes Compagnies de chemins de fer dont le crédit a été si longtemps le rival de celui de l'Etat, ne trouvent plus à

laine, le 11 avril dernier, et si, en outre, la totalité des prisonniers détenus dans le Rif n'est pas rendue avant cette date, les deux gouvernements reprendront leur entière liberté d'action le 7 mai.

Le président, le général Simon, a remis aux Rifains, en français et en arabe :

1^o Le compte-rendu des pourparlers à ce jour ;
2^o Le texte des conditions franco-espagnoles pour la continuation des négociations ;
3^o Les divers traités et actes diplomatiques régissant le statut du Maroc.

Les délégués Rifains se sont aussitôt rendus à Nemours, d'où ils ont regagné le Rif par voie de mer, pour prendre les nouvelles instructions d'Abd el Krim.

Azerkane a promis d'être de retour à Oudjda mercredi après-midi.

L'accord de Washington

Les négociations conduites à Washington par M. Henry Bérenger, notre ambassadeur en Amérique, avec la Commission des Dettes, au sujet de la consolidation et de l'amortissement de notre dette, ont abouti à un accord qui a été signé, le 30 avril, à Washington, par le président Coolidge, qui l'a envoyé aux deux Chambres pour ratification.

Cet accord ramène à deux milliards de dollars le montant en capital de notre dette, mais nous aurons à payer, avec les intérêts, 6,847 millions de dollars, en 62 annuités progressant de 30 à 125 millions de dollars, avec faculté de reporter pendant trois ans les paiements en capital que nous ne pourrions effectuer au cours d'une année.

Cet accord a été universellement critiqué en France.

La crise minière britannique

La grève générale est déclenchée en Angleterre depuis lundi à minuit, les négociations engagées entre le gouvernement et les Trade Unions ayant échoué.

Cette grève, si elle dure, constituera l'arrêt le plus important de la vie économique dans l'histoire de la Grande-Bretagne.

A White Hall, on embâche le plus possible de volontaires pour assurer quand même les services publics. Les journaux n'ont pas paru mardi, sauf le *Times*, qui publie une feuille de fortune, et le *Daily Herald*, organe travailliste.

Le vote du budget par les deux Chambres

La Chambre et le Sénat se sont séparés après le vote définitif du budget, en fixant leurs prochaines séances au 27 mai.

Ainsi, le Parlement s'est donné quatre semaines de vacances en vue de la réunion des conseils généraux et pour remplacer les vacances de Pâques.

Le vote du budget a encore nécessité deux visites au Sénat, un retour à la Chambre après les délibérations que nous avons notées.

Finalement, la Chambre a cédé sur la question des impôts agricoles ; après avoir refusé de le disjoindre, elle a supprimé l'article qui imposait la tenue d'une comptabilité régulière aux agriculteurs dont le bénéfice est supérieur à 50,000 francs, mais sur la promesse de M. Raoul Péret que, pendant les vacances, il réunirait une commission composée des membres des Commissions des Finances et de l'Agriculture du Sénat et de la Chambre, pour étudier un texte qui permette d'évaluer l'impôt agricole de façon équitable, sans exiger des agriculteurs des formalités gênantes.

En revanche, le Sénat a adopté le chiffre de deux millions pour le crédit destiné aux prêts d'honneur aux étudiants.

Pour les autres articles en litige, les deux assemblées se sont fait des concessions réciproques.

L'ensemble du budget a été voté à la Chambre par 393 voix contre 151, et au Sénat par 272 voix contre 7.

Faits-divers

On a trouvé dimanche matin, assomée de trois coups de revolver, dans l'appartement qu'elle occupe, 106, rue Denfert-Rochereau, à Paris, M^{me} Eugène Regnaud, femme de l'ancien ambassadeur au Japon. Le vol paraît avoir été le mobile du crime.

Une jeune femme de 26 ans, M^{me} Paturel, demeurant à Saint-Lamain (Jura), se trouvant dans une profonde misère, s'est, en l'absence de son mari, parti chercher du travail, jetée dans un vivier avec ses deux fillettes, âgées l'une de deux ans, l'autre de deux mois. M^{me} Paturel a été retirée saine et sauve, mais ses deux fillettes ont péri.

La femme Sierré, l'empoisonneuse de Saint-Gilles, a été condamnée à mort par la Cour d'Assises du Gard.

Le mouvement royaliste en Auvergne

Réunion d'Action-française à Ambert

Une journée d'Action française aura lieu à Ambert le dimanche 16 mai. Elle s'ouvrira par une messe qui sera célébrée à 10 heures et demi en l'église Saint-Jean. A 11 heures et demi déjeuner à l'hôtel Henri, avenue du Pont ; se faire inscrire chez M. Thomas, libraire, boulevard Henri IV (prix 15 francs).

A 13 h. 30, au Théâtre de la Scala, grande réunion privée, pour laquelle on trouvera des invitations également chez M. Thomas.

Orateurs : Elie Jacquet, secrétaire régional d'Action Française pour la VII^e zone et M. de la Motte, vice-président de la ligue d'Action Française.

Le samedi 1^{er} mai, l'active section d'Action Française d'Ambert a fait célébrer, en l'église Saint-Jean, un service à la mémoire de Mgr le Duc d'Orléans. De nombreux fidèles assistaient à cette solennité où M. l'Archiprêtre Olier avait tenu à officier en personne.

Une conférence à Marsac

La section d'Ambert, infatigable, poursuit sa propagande qui donne dans tout le Livradois de si féconds résultats en organisant pour le jeudi de l'Ascension, 13 mai, à 9 heures, une réunion privée à Marsac.

Conférence par M^e Heine, avocat au Barreau de Clermont-Ferrand, sur « Le mouvement royaliste, espérance des bons Français ».

A Riom

Une messe pour le repos de l'âme de Monseigneur le Duc d'Orléans a été célébrée le mardi 4 avril en l'église St-Amable à Riom.

Une assistance nombreuse et recueillie était venu prier pour Celui que nous pleurons, marquant par là que notre deuil à nous royalistes est aussi celui d'un grand nombre de Français qu'aveuglent ni la haine ni la passion.

Angle rue Neuve et rue des Gras

A LA PARISIENNE

Angle rue Neuve et rue des Gras

RAYON SPÉCIAL D'ARTICLES DE PIÉTÉ

Missels, Chapelets, Médailles, etc.

Maroquinerie, Articles de Fumeurs
Parfumerie, Articles de Toilette, Eventails
Bonneterie, Bijouterie fantaisie, Orfèvrerie

Chronique Régionale



SAINT-SATURNIN. — UNION NATIONALE DES COMBATTANTS. — Les membres de l'U.N.C. de Saint-Saturnin se sont réunis le dimanche, 18 avril, et ont procédé au renouvellement du bureau, qui sera ainsi constitué pour 1926 :
Président : M. Jean Tixeront ;
Vice-présidents : MM. Savignat et Ussel ;
Trésorier : M. Segheat ;
Secrétaires : MM. Juillard et Chevalier.

COURNON. — RECENSEMENT. — Voici les résultats du recensement à Cournon : Nombre de maisons, 545. Nombre d'habitants, 1.691.

En 1921, on avait compté 513 maisons et 1.552 habitants. C'est donc une augmentation de 139 personnes enregistrée depuis le dernier recensement.

MAZAYES. — CONFERENCE. — Une conférence sera faite aujourd'hui, dimanche, par M. Veyret, directeur des Services agricoles du Puy-de-Dôme, accompagné de MM. Achard, Chomette et de Féligonde. Les distingués conférenciers se rendront ensuite à Coheix. Ils parleront à 10 heures du matin à Mazayes, et à 3 heures de l'après-midi à Coheix.

Nous engageons vivement les cultivateurs à se rendre nombreux à cette réunion, qui présente un intérêt considérable pour eux.

MAZAYES. — UN ACCIDENT. — Un pénible accident a jeté la consternation, jeudi, 29 avril, dans le paisible bourg de Mazayes. M. Michel Sudre, le cultivateur si sympathiquement connu dans notre cité, est tombé d'une hauteur de sept mètres d'une échelle sur laquelle il se trouvait, et s'est cassé la jambe.

C'est en procédant à l'installation d'un échafaudage que ce fâcheux accident lui est arrivé. Le docteur Le Port diagnostiqua une double fracture, prodigua les premiers secours et prescrivit une immobilité complète de quaranta jours.

Tous nos meilleurs vœux de rétablissement à ce malheureux cultivateur.

LA BOURBOULE. — CONFERENCE. — L'Association du Commerce et de l'Industrie de Clermont-Ferrand, avec M. Billy, M. Col, président, M. Souchal et quelques

Nécrologie

Nous apprenons avec peine le décès survenu à Riom, le 24 avril, de notre ami Louis Borrot, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 48 ans. M. Louis Borrot un des premiers abonnés du « Soleil d'Auvergne » avait toujours apporté à la cause royale le dévouement d'une infatigable activité et d'une inépuisable foi en l'avenir de la Monarchie.

A sa malheureuse veuve, à son fils et à toute sa famille, le « Soleil d'Auvergne » présente ses condoléances émues.

C'est incroyable !

A litre de réclame, j'envoie : 1 éléphant sac à main pour dame, 1 porte-

autres, donna, samedi dernier, en la salle de la Mairie, une conférence et procéda à la création d'une section locale de l'Association du Commerce et de l'Industrie.
M. le docteur Gachon, maire, présidait la réunion.
Un bureau provisoire fut formé, chargé de recueillir les adhésions de MM. les Commerçants dans la première quinzaine de mai et de procéder à l'élection, par la suite, d'un bureau définitif.
Nul doute que MM. les Commerçants ne répondent en masse à l'appel qui a été fait par les organisateurs et qu'ils mettent à leur tête des hommes indépendants, décidés à les défendre contre tous les arbitraires.

INCENDIE. — Un incendie a éclaté, vendredi dernier, chez M. Verneix, marchand de fromages à La Bourboule. Grâce aux prompts secours rapidement organisés, le sinistre fut rapidement jugulé. Si, au lieu d'éclater vers les 4 heures de l'après-midi, l'incendie se fût déclaré en pleine nuit, avec le grand vent qui soufflait ce jour-là, on aurait eu à déplorer certainement la perte de tout le quartier ; le pâté de maisons étant constitué par de vieux immeubles qui auraient été une proie facile pour les flammes.

A signaler le dévouement d'un courageux citoyen, M. Troisville, qui fut blessé à la tête et faillit être grièvement brûlé par la chute de la trappe du grenier en flammes. Et c'est grâce à lui qu'il n'y eut pas davantage de dégâts avec ce sinistre malencontreux.

BOURG-LASTIC. — LA FOIRE. — La foire du 3 mai, concurrencée par celles de Gelles, Bagnols, Laqueuille, ne fut pas très animée. Les marchands étaient moins nombreux que d'habitude. Prix bien tenus.
Le 20 mai est une grande foire où les éleveurs et les acheteurs se donnent rendez-vous. Donc, tous rendez-vous au 20 Mai.

LAQUEUILLE-GARE. — MARCHÉ-FOIRE. — Le marché-foire du lundi 3 mai eu lieu à la gare de Laqueuille, sur le terrain habituel.
Peu de monde, peu de bétail, peu de marchands forains ; diverses foires ayant eu lieu simultanément dans diverses communes des environs.
Les prix se maintiennent assez élevés.

OLBY. — NOS POMPIERS EN GREVE ! — Les sapeurs-pompiers cartellistes d'Olby (où la politique va-t-elle se nicher ?), ont décidé de faire grève pendant un an ! Le motif ? Les élections de mai 1925 ayant été défavorables à certains membres de leur bord et au maire, cartelliste avancé, ces messieurs ont décidé que les lecteurs seraient punis.
pendant un an, on laisserait leurs maisons brûler et eux-mêmes griller à l'occasion. Est-ce bien trouvé ?
Mais voilà ! On vient de reformer la compagnie, et on a totalement oublié de consulter un seul des grévistes ! Les pompiers en grève ! Ne voilà-t-il pas un sujet de vaudeville tout trouvé ?



TEILHET. — UN PETIT 18 BRUMAIRE. — Teilhet s'agit au sujet des déplacements des pièces de canon du monument des Poilus, transportées à côté de la Croix, face à l'église. Pour faire cela, sur la proposition de M. le Secrétaire, le Maire réunit le Conseil et, en l'absence des opposants, décida ce déplacement et l'exécuta lui-même.

taire.
Ces trophées portaient ombrage à un vaniteux personnage qui, sous le prétexte déguisé que c'était un danger pour les enfants, demanda et obtint leur déplacement.
Il paraît qu'à la suite de ce petit incident, des démissions ont été demandées. Mais elles ne seront heureusement pas acceptées, car ce serait une véritable catastrophe pour le pays.

PIONSAT. — UNE CONFERENCE AUX VICTIMES DE LA GUERRE. — Une conférence aux victimes de la guerre aura lieu aujourd'hui dimanche, à 14 heures, salle des fêtes de la Mairie.

Cette conférence sera faite par M. Puech, délégué de la Fédération Départementale, qui traitera toutes les questions susceptibles d'intéresser les victimes de la guerre. A l'issue de cette réunion, une Amicale adhérente à la F.D. sera organisée.
Tous les mutilés, réformés, anciens combattants, veuves, orphelins et ascendants sont cordialement invités à cette réunion.



THIERS. — M. LE MINISTRE EST TROP MALIN. — On pouvait lire dans un des derniers numéros du Journal de Thiers, un compte-rendu de la Chambre de Commerce dans lequel la question du retrait des coupures périmées suscita notre curiosité. Le ministre du Commerce demandait, en effet, à la Chambre de Commerce, ce qu'elle comptait faire des fonds provenant du bénéfice du retrait de ces coupures, et de lui soumettre quelques propositions relatives à l'utilisation de ces fonds. La proposition tout de suite agréée serait évidemment l'abandon de cet argent à l'Etat. Voilà qui aiderait joliment aux 48.000 ! Et puis, des Chambres de Commerce se sont parfois permis des libéralités vis-à-vis de tels ou tels groupements que le gouvernement n'apprécie pas.

Mais la Chambre de Commerce n'a pas marché et elle a répondu qu'elle n'en savait rien pour l'instant. La méfiance est le commencement de la sagesse...

PUY-GUILLAUME. — UNION DES SYNDICATS AGRICOLES DE LA REGION. — Le 25 avril, à 2 heures et demie, avait lieu, à la mairie de Puy-Guillaume, la première assemblée générale de l'Union. M. Bodiment, adjoint, fait les honneurs de la salle aux représentants des Syndicats agricoles. M. Banot, président du Syndicat Agricole de Puy-Guillaume, remercie M. Veyret d'avoir bien voulu rehausser par sa présence cette réunion, et d'avoir ainsi contribué à son succès. M. Levadoux, président du bureau provisoire, en un exposé succinct, rappelle les étapes de la formation de l'Union, et cède la parole à M. Veyret.

L'éminent Directeur des Services agricoles, en une chaleureuse improvisation, invite tous les Syndicats des environs de Puy-Guillaume à adhérer à l'Union, et montre les intérêts impérieux qui nécessitent cette adhésion. Il termine en donnant d'utiles précisions sur les formalités à remplir par les Syndicats pour l'élection aux Chambres d'Agriculture.

L'appel des Syndicats adhérents et de leurs représentants étant fait, on passe à la discussion des statuts qui sont adoptés après d'intéressants échanges de vue, et avec de multiples modifications de détail. Aussitôt après, a lieu la nomination du Conseil d'administration qui, lui-même, désigne ensuite le bureau de l'Union, ainsi composé :

Président : M. Levadoux, président du S. A. de Charnat ;
Vice-président : M. Bassot, président du S. A. de Puy-Guillaume ;
Secrétaire général : M. Vallade, président du S. A. de Limons ;
Secrétaire adjoint : M. Moucourier, du S. A. de Puy-Guillaume ;
Trésorier : M. Guyonin, président du S. A. de Paslières ;
Commissaires aux comptes : MM. Dufrayse, président du S. A. de Saint-Priest ; Du-bois, président du S. A. de Dorat.

Le Soleil d'Auvergne sera désormais en vente, chaque dimanche, chez M. Momessin-Fayet, libraire, chez lequel nos lecteurs pourront se le procurer.

AUGEROLLES. — PREMIERE COMMUNION. — Dimanche dernier, 2 courant, c'était grande fête en l'église d'Augerolles. Les enfants, filles et garçons, qui avaient suivi assidûment les cours catéchistiques, faisaient leur première communion ou la renouvelaient. Pour la circonstance, l'église avait revêtu ses plus beaux ornements, tandis que chacun des jeunes communicants avait préparé son âme avec toute la ferveur possible. Oui, l'on peut bien dire que durant toute la cérémonie qui rehaussa le plus grand acte de leur vie, ces enfants avaient l'attitude et la ferveur des anges. Qu'il fait bon prier lorsque, pour la première fois, l'on se dispose à recevoir dans son cœur le Dieu de toute sainteté et de toute pureté. Et comme alors, du haut du ciel, du fond du tabernacle, Dieu se plaît à contempler ces cœurs si purs et à y établir sa demeure.

Le prédicateur de la journée, un professeur du Petit Séminaire de Courpière, couronna superbement les instructions données, tant à l'église qu'à l'école et dans la famille, par tous ceux qui avaient eu charge de ces enfants. En un langage clair et éloquent, et toutefois fort compréhensible pour son jeune auditoire, il s'attacha à leur montrer que, depuis leur naissance, l'action du ciel sur eux n'avait été qu'un long tissu de grâces de toutes sortes, mais, qu'en ce jour, il fallait mettre le comble à sa condescendance, en se donnant Lui-même à eux.

Cette parole pathétique et convaincue dut remuer profondément les jeunes cœurs auxquels elle s'adressait, car, lorsqu'arriva le moment solennel, ce fut avec une piété toute angélique qu'ils prononcèrent leur acte de consécration à Dieu, puis les actes avant la communion.

Comme l'Hôte du Tabernacle dut se sentir heureux de descendre en des âges si bien préparés, et que d'innombrables faveurs il dut répandre dans ces mêmes âmes. Il faudrait le langage naïf mais combien touchant d'un de ces privilégiés, pour exprimer pareil bonheur.

Le soir eut lieu la rénovation des vœux du baptême. Ce fut là, pour l'éloquent prédicateur, l'occasion de donner à ses jeunes auditeurs les conseils les plus pra-

Mai agricole

Le hersage, le sarclage et le binage sont les opérations les plus utiles de la saison.

Il faut avoir en vue non seulement la destruction des mauvaises herbes, mais aussi l'aération du sol, pour permettre à l'air et même à la lumière et surtout à la chaleur de pénétrer jusqu'aux racines du jeune végétal et de développer sa vigueur.

Pour tous les végétaux, le durcissement du sol est le grand danger. Il est donc urgent de briser cette croûte imperméable qui étouffe les jeunes plantes.

Pour cela il suffit d'un bon binage. Le moment est aussi opportun pour drainer les terres trop humides.

On terminera l'enlèvement des fumiers là où les choux fourragers et les betteraves fourragères doivent être plantés.

On achèvera dans le Nord de semer les betteraves à sucre et, dans le Midi, dans les départements où cette culture est autorisée, on terminera la plantation du tabac. A la fin de ce mois, il faudra songer à semer en abondance les fourrages spéciaux qui seront consommés en vert, en été, et conservés dans les silos.

Par contre, on peut déjà faucher les plantes destinées à l'alimentation en vert des animaux, les fourrages verts, ray-grass, escourgeon, seigle, luzerne, trèfle incarnat, minette, trèfle ordinaire et vesce.

Au sujet des semences des fourrages spéciaux, nous insisterons sur celle du maïs de grande taille. Les variétés tardives, semées jusqu'à fin juin, pourront être fauchées en septembre ou octobre ; mais les variétés précoces semées en mai donneront leur produit en juillet.

A moins d'indication spéciale du vétérinaire, la mise au vert s'impose pour tous les animaux de l'exploitation. Mais le vert ne devra entrer que graduellement dans les rations mêlé à la paille et au fourrage et alternant avec l'avoine.

Pour éviter la météorisation qui suit souvent le régime au vert, il est bon de jeter du sel marin sur les aliments ou d'en mettre simplement à la portée du bétail. Du reste on remédie simplement à la météorisation grâce à une dose d'alcali volatil (ammoniaque), coupée d'huile et mélangée à de l'eau

nettes et les ray-grass.

Quant aux moutons, on commencera le paccage sur les terres nues après l'enlèvement des fourrages verts, en ayant soin de parquer une même li-sière du champ afin de commencer le labour au fur et à mesure du déplacement du troupeau.

Pierre DESCHAMPS.

La semaine agricole

Le marché des céréales est de plus en plus ferme. Cela tient à la situation des changes et aussi à l'épuisement des stocks. C'est pourquoi le gouvernement préoccupé des difficultés possibles de la soudure, a pris des mesures de précaution. Il est certain qu'il va manquer un million de quintaux de blé, en supposant que la nouvelle récolte puisse intervenir dès le 15 juillet sur les marchés, ce qui est encore douteux. Comme, d'autre part, il ne faut pas songer à importer des blés d'Amérique, étant donné les prix actuels sur le marché international et la hausse constante des changes, par contre on peut réglementer la fabrication des farines, de façon à économiser le froment. Désormais, à partir du 10 mai, la farine panifiable devra se composer de 92 pour cent de farine de froment entière et de 8 pour cent de farine de seigle ou d'orge ou de riz.

Cette addition devra être faite à l'usine en aucun cas elle ne pourra être effectuée à la sortie du moulin.

Grâce à ce mélange le prix du pain pourra être stabilisé et le blé sera économisé ce qui devient indispensable car s'il nous fallait acheter des blés exotiques, c'est à plus de 200 francs le quintal qu'ils nous reviendraient. Notre situation économique et financière ne nous permet pas ce luxe.

Mise au point

Le folliculaire qui signe G. R. dans le *Moniteur* s'en va répétant à tous les échos qu'il est venu protester jusque dans nos bureaux au sujet de l'article « Un mufler » que nous lui avons consacré dans notre avant-dernier numéro.

Nous n'avons pas eu le plaisir ici, 25, rue Gaultier-de-Biauzat, de faire connaissance avec cet aimable Monsieur, que nous serions à l'occasion enchantés de recevoir. Cela nous permettrait de lui demander

dans les silos.
Par contre, on peut déjà faucher les plantes destinées à l'alimentation en vert des animaux, les fourrages verts: ray-grass, escourgeon, seigle, luzerne, trèfle incarnat, minette, trèfle ordinaire et vesce.

Au sujet des semailles des fourrages spéciaux, nous insisterons sur celle du maïs de grande taille. Les variétés tardives, semées jusqu'à fin juin, pourront être fauchées en septembre ou octobre; mais les variétés précoces semées en mai donneront leur produit en juillet.

A moins d'indication spéciale du vétérinaire, la mise au vert s'impose pour tous les animaux de l'exploitation. Mais le vert ne devra entrer que graduellement dans les rations mêlé à la paille et au fourrage et alternant avec l'avoine.

Pour éviter la météorisation qui suit souvent le régime au vert, il est bon de jeter du sel marin sur les aliments ou d'en mettre simplement à la portée du bétail. Du reste on remédie simplement à la météorisation grâce à une dose d'aleali volatil (ammoniaque), coupée d'huile et mélangée à de l'eau froide. Dans les cas graves on a recours au trocart.

On commence à faire travailler les juments qui ont pouliné en mars ou en avril et on fait pâturer les jeunes chevaux au piquet sur les minettes et les tréfilères.

Comme tout le bétail, les vaches sont mises au vert à l'intérieur des étables mais on les conduit aussi sur les

de froment entières ou pour cent de farine de seigle ou d'orge ou de riz.

Cette addition devra être faite à l'usine en aucun cas elle ne pourra être effectuée à la sortie du moulin.

Grâce à ce mélange le prix du pain pourra être stabilisé et le blé sera économisé ce qui devient indispensable car s'il nous fallait acheter des blés exotiques, c'est à plus de 200 francs le quintal qu'ils nous reviendraient. Notre situation économique et financière ne nous permet pas ce luxe.

Mise au point

Le folliculaire qui signe G. R. dans le *Moniteur* s'en va répétant à tous les échos qu'il est venu protester jusque dans nos bureaux au sujet de l'article « Un mufler » que nous lui avons consacré dans notre avant-dernier numéro.

Nous n'avons pas eu le plaisir ici, 25, rue Gaultier-de-Biauzat, de faire connaissance avec cet aimable Monsieur, que nous serions à l'occasion enchantés de recevoir.

Cela nous permettrait de lui demander quelques explications sur certains propos que son ardeur belliqueuse lui fait tenir.

J. V.

User des Petites Annonces du « Soleil d'Auvergne »

c'est savoir rapidement ce qu'on désire

complète de quarante jours. Tous nos meilleurs vœux de rétablissement à ce malheureux cultivateur.

LA BOURBOULE. — CONFERENCE. — L'Association du Commerce et de l'Industrie de Clermont-Ferrand, avec M. Billy, M. Col, président, M. Souchal et quelques

Nécrologie

Nous apprenons avec peine le décès survenu à Riom, le 24 avril, de notre ami Louis Borrot, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 48 ans. M. Louis Borrot un des premiers abonnés du « *Soleil d'Auvergne* » avait toujours apporté à la cause royale le dévouement d'une inlassable activité et d'une inépuisable foi en l'avenir de la Monarchie.

A sa malheureuse veuve, à son fils et à toute sa famille, le « *Soleil d'Auvergne* » présente ses condoléances émues.

C'est incroyable !

A titre de réclame, j'envoie: 1 élégant sac à main pour dame, 1 portefeuille, 1 idéal porte-monnaie, 1 porte-cartes, 1 stylo système riche, 1 broche porte-bonheur, 1 flacon extrait odeur et 1 agréable surprise. CADEAU: 2 napp., 12 serviettes, le tout c. remb. 12 fr. 95. MAROQUINERIE SIMILI E. A., 25, r. Dominicaines, Marseille.

OLBY. — NOS POMPIERS EN GREVE! Les sapeurs-pompiers cartellistes d'Olby (ou la politique va-t-elle se nicher?), ont décidé de faire grève pendant un an! Le motif? Les élections de mai 1925 ayant été défavorables à certains membres de leur bord et au maire, cartelliste avancé, ces messieurs ont décidé que les lecteurs seraient punis.

Pendant un an, on laisserait leurs maisons brûler et eux-mêmes griller à l'occasion. Est-ce bien trouvé?

Mais voilà! On vient de reformer la compagnie, et on a totalement oublié de consulter un seul des grévistes! Les pompiers en grève!! Ne voilà-t-il pas un sujet de vaudeville tout trouvé?



TEILHËT. — UN PETIT 18 BRUMAIRE. Teilhët s'agite au sujet des déplacements des pièces de canon du monument des Poilus, transportées à côté de la Croix, face à l'église. Pour faire cela, sur la proposition de M. le Secrétaire, le Maire réunit le Conseil et, en l'absence des opposants, décida ce déplacement et l'exécuta lui-même.

Fureur des autres membres du Conseil et des combattants qui trouvèrent, et avec juste raison, que la place de ces canons était au pied du monument, et pour montrer leur mécontentement, remirent ces pièces où elles devaient être, en chantant la « Marseillaise ».

Blessés dans leur amour-propre et voyant le mécontentement de la population, M. le Maire a démissionné, ainsi que l'adjoint, deux conseillers municipaux et le secré-

à leur montrer que, depuis leur naissance, l'action du ciel sur eux n'avait été qu'un long tissu de grâces de toutes sortes, mais, qu'en ce jour, il fallait mettre le comble à sa condescendance, en se donnant lui-même à eux.

PUY-GUILLAUME. — UNION DES SYNDICATS AGRICOLES DE LA REGION. — Le 25 avril, à 2 heures et demie, avait lieu, à la mairie de Puy-Guillaume, la première assemblée générale de l'Union. M. Bodiment, adjoint, fait les honneurs de la salle aux représentants des Syndicats agricoles. M. Banot, président du Syndicat Agricole de Puy-Guillaume, remercie M. Veyret d'avoir bien voulu rehausser par sa présence cette réunion, et d'avoir ainsi contribué à son succès. M. Levadoux, président du bureau provisoire, en un exposé succinct, rappelle les étapes de la formation de l'Union, et cède la parole à M. Veyret.

L'éminent Directeur des Services agricoles, en une chaleureuse improvisation, invite tous les Syndicats des environs de Puy-Guillaume à adhérer à l'Union, et montre les intérêts impérieux qui nécessi-

ent à leur montrer que, depuis leur naissance, l'action du ciel sur eux n'avait été qu'un long tissu de grâces de toutes sortes, mais, qu'en ce jour, il fallait mettre le comble à sa condescendance, en se donnant lui-même à eux.

Cette parole pathétique et convaincue dut remuer profondément les jeunes cœurs auxquels elle s'adressait, car, lorsqu'arriva le moment solennel, ce fut avec une piété toute angélique qu'ils prononcèrent leur acte de consécration à Dieu, puis les actes avant la communion.

Comme l'Hôte du Tabernacle dut se sentir heureux de descendre ou des ames si bien préparées, et que d'innombrables faveurs il dut répandre dans ces mêmes ames. Il faudrait le langage naïf mais combien touchant d'un de ces privilégiés, pour exprimer pareil bonheur.

Le soir eut lieu la rénovation des vœux du baptême. Ce fut là, pour l'éloquent prédicateur, l'occasion de donner à ses jeunes auditeurs les conseils les plus pra-

La PREVOYANCE de L'OUEST

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat (Fondée en 1910)

Société Mutuelle d'Épargne et de Constructions

Gérée par la « Prévoyance de l'Ouest » Immobilière et de Gestion-Société Anonyme au Capital de 300.000 fr.

Contrats d'Épargne permettant

la Constitution

d'Une Dot
d'Un Capital

la Construction d'une MAISON FAMILIALE, payable en 10 ou 15 ans

Au 31 décembre 1924, plus de 45 millions de francs de souscriptions en cours. Plus de 500 maisons édifiées avec le concours financier de la Société.

Direction régionale: 6 rue André-Moinier, CLERMONT-FERRAND. — Tél.: 10-88. SAINT-ETIENNE, 19, Rue Georges-Dupré; LE PUY, 4, rue du Pont Saint-Barthélemy

Réservez votre clientèle aux Commerçants nous donnant leur publicité

Feuilleton du *Soleil d'Auvergne*

2

Au Pays des Moulins à Papier

par JEAN du GOURG de GARET

I

Beaucoup ont vu les lutins rouges qui hantent les papeteries, arrétant les maillets la nuit, parfois clouant le papetier au chapeau, maître arbre, arbre de couche, par le pan de sa chemise, vêtus d'une veste de semblable forme dont la queue sautille drôlement derrière lui dans la clarté de la lune. Au-dessus se trouvait le charnier. L'endroit où l'on gardait toute l'année le lard, la viande de porc. On racontait qu'une petite vieille venait chercher la clef le soir du Mardi Gras, la rapportant pour Pâques. Là se trouvaient encore quelques melars, rondes couches de grès vermissées, quelques-unes à côtes

et à dessins géométriques, où l'on mettait en réserve l'huile de noix.

L'heure s'avancait; elles partirent rapidement, se promettant de revenir un jour avec le propriétaire.

Elles repassèrent devant la pittoresque maison. Il n'y avait plus d'automobile. Comme elles examinaient le long bâtiment que son portail de pierre fait paraître plus noble et plus antique, un vieil homme qui avait peut-être soixante-dix ans, apparut au seuil de la salle humide et sombre, qui prend son nom de la cuve contenant la pâte de chiffon délayé dans l'eau où, à chaque plongée de la forme en fils de laiton tendus sur les arêtes de traverses de bois, ou pontuseaux, l'ouvrier ramène comme sur un filet de pêcheur des particules de la pâte en suspension dans l'eau. — plus ou moins épaisse selon la force du papier que l'on veut obtenir. — qu'il fait par un habile mouvement de bras, par des oscillations régulières, se souder sur cette forme. C'est cette feuille molle, couchée sur un feutre, pressée, puis séchée aux « étendoirs », l'étage de planches des papeteries, qui, jadis, collée, lissée, devenait la page blanche sur

laquelle s'imprimaient les belles éditions du XVII^e et du XVIII^e siècle. Aujourd'hui, cette feuille, humble et mince, ne sert plus guère qu'aux pharmaciens et aux fabricants de rubans, déchéance qui faisait gémir Gabrielle.

Le vieux salua poliment, et s'enquit de la santé de Mme Pasquier. Gabrielle, à son tour, lui demanda des nouvelles des siens.

— La maîtresse ne va pas fort; elle est toujours bien fatiguée avec ses douleurs. Nous voilà bien vieux pour continuer à nous échinier après le papier. Toutes les fois qu'elle écrit, la fille nous presse d'aller les retrouver tous à Lyon. J'aimerais mieux mourir ici, mais si l'on veut m'acheter le moulin assez cher, eh bien nous partirons. Il y a un Monsieur qui est venu visiter dans l'idée d'acheter, c'est donc qu'on pourrait peut-être trouver acquéreur? Pas pour continuer le papier que nous faisons, bien sûr...

Gabrielle lui demanda qui était venu.

— C'est un M. Lérigneux, le fils de ce M. Lérigneux qui a tant fait perdre aux gens du pays. Mais le jeune homme a tout rendu qu'on dit.

Gabrielle ce souvenir d'avoir enten-

du mentionner la faillite et le départ de ce M. Lérigneux, qui avait été banquier à Longeval. Dans les campagnes, il avait appauvri bien des paysans et hâté la ruine de plusieurs papetiers. En ville, c'étaient de petits commerçants, de petits rentiers qui végétaient encore lorsqu'on avait appris le retour de M. Lérigneux dans le pays. Gravement malade, il était resté alité deux mois dans une maison de campagne et l'ont dit que des coups de sonnette incessants des créanciers avaient hâté sa mort. Son fils s'était fait indiquer tous les créanciers par le syndic de la faillite, et un jour le tribunal avait proclamé la réhabilitation de M. Lérigneux. Alors c'était ce jeune homme qui était monté en auto dans l'intention d'acheter?

— Oui. Il n'a pas trouvé la chute assez forte et il a dit que cette fabrication serait trop peu pour l'occuper. Il voudrait grouper les chutes de quatre ou cinq papeteries. Il voit dans le grand, mais quoi, il est riche, il peut se payer ça si ça l'amuse. Mais je ne crois pas qu'il trouve son affaire par ici. Ceux de Veyre ne sont pas vieux et ils ne peuvent tout de même pas renoncer à leur gagne-pain, même pour

un bon prix.

Gabrielle dit brusquement au revoir au vieux papetier. Elle était intérieurement révoltée qu'un riche Monsieur vint s'amuser, comme disait le vieil homme, à acheter des papeteries. Heureusement il ne réussirait certainement pas. Elle fit part de ses réflexions à Rose, qui ne voyait pas les choses comme elle. Pourquoi ne pas prendre ce jeune homme sérieux? Il avait payé les dettes de son père alors que rien ne l'y obligeait. Qu'il restât dans un pays facile à éviter pour lui cela dénotait de bonnes intentions. En installant une usine il pouvait apporter des ressources...

— Evidemment, et il peut surtout s'enrichir, comme d'autres l'ont fait à Longeval et dans les environs.

— Eh bien, et quand cela serait? Tout le monde n'est-ce pas comme ma chimérique Gabrielle qui ne pense qu'à sauver son industrie du papier. Peut-être l'en tireras-tu personnellement, parce que tu es intelligente et que tu obtiendras certainement des produits que l'on t'achètera à cause de leur perfection, mais un résultat individuel ne peut empêcher une décadence naturelle trop explicable.

Gabrielle avait en effet un projet, et elle en tirait des espoirs pleins d'ambition que Rose ne partageait pas.

— En tout cas, riposta-t-elle, je tiens à ne pas voir détruire tout ce qui reste ici du passé, et en quel nom? Le progrès, n'est-ce pas? Faire gagner davantage aux gens pour qu'il se créent aussitôt toutes sortes de besoins superflus?

Occupées par leur discussion elles avaient regagné la côte de la Pierre du Milan. — Quel souvenir commémorait-elle? Aprésept les milans gisent dans la haute montagne. On les voit planer, taches claires dans le ciel bleu sombre des grands jours d'été, et parfois fondre sur une poule ou quelque village d'où ils regagnent rapidement leur demeure élevée, à l'abri des ravanches. Gabrielle et Rose se retournèrent, un peu essouffées, pour regarder une dernière fois d'ensemble la vallée d'Oje dans son cadre de monts sauvages.

(à suivre)

Lithographie :: Typographie

IMPRESSIONS EN RELIEF

Anciennement L. BALMET

Téléphone 5-64

Imprimerie Jean VISSOUZE

25, Rue Gaultier-de-Biauzat

CLERMONT-FERRAND

LES MEILLEURS PRIX

LA PLUS BELLE PRÉSENTATION

tiques pour conserver et accroître en eux la vie chrétienne. Puis s'adressant plus spécialement aux parents, il leur rappela qu'à eux incombait le devoir de protéger, de sauvegarder la vertu de leurs enfants, de ne donner à ces jeunes âmes que des exemples édifiants, à même de les ancrer dans la voie du bien.

Puissent tous et chacun des intéressés avoir compris et mettre en pratique dans sa vie quotidienne, les leçons de haute portée morale qu'il a reçues à l'occasion de la solennité de la première communion, et la famille tout entière sera alors ce qu'elle doit être : heureuse, parce que chrétienne.



AMBERT. — RECENSEMENT. — Les opérations du recensement pour l'arrondissement d'Ambert sont terminées. En voici les résultats : Population totale de 54.261 habitants contre 57.116 en 1921. Soit, une diminution de 2.865 habitants.

Comme partout ailleurs, cette diminution de la population a pour cause l'exode vers les grandes villes.



CINÉMA-PATHÉ-CAMÉO

Cette semaine présente :

« Le flot qui monte »

Superproduction dramatique interprétée par :

MARY CARR

Le crâne d'or

2^e Chapitre

« Le dirigeable en flammes »

Zigoto à la Scierie

Fou rire en deux actes

ÉCONOMATS DU CENTRE

Alimentation & Approvisionnement

Produits de premier choix

Epicierie - Vins - Liqueurs

Mercerie - Bonneterie - Confection - Jouets, etc...

Les Ménagères soucieuses de faire des ÉCONOMIES font tous leurs achats aux ÉCONOMATS "Magasins rouges".

Plus de 660 Maisons de vente

IL FAUT LIRE :

LA COOPERATION DES IDEES

Revue bimestrielle publiée par Georges Deherme à Aups (Var).

Le numéro 1 fr. Abonnement 10 fr. par an.

Envoi d'un numéro spécimen à ceux de nos lecteurs qui en feront la demande directement à M. G. Deherme, à Aups (Var).

LA VIE

Revue bi-mensuelle dirigée par Marius-Ary Leblond, est la revue parisienne qui s'occupe le plus de l'Auvergne. Son programme essentiel est de faire valoir devant l'étranger les forces et beautés mal connues de nos provinces et de nos colonies. La collaboration est de premier ordre; l'abonnement d'un bon marché unique: 25 francs par an.

LES PETITES ANNONCES du "Soleil d'Auvergne"

TARIF :

Demandes d'emploi : 0 fr. 40

Tous autres rubriques : 0 fr. 60

Aucun minimum d'insertion exigé

La mention s'adresse au Bureau du Journal, est payable 0 fr. 50 en plus

NOTRE PROPAGANDE

La nécessité de répandre le plus possible notre organe, afin de faire connaître et apprécier nos doctrines se fait de plus en plus urgente.



FONDS de COMMERCE

COMPTOIR CENTRAL

F. GONDRE, Directeur
9, rue Fontgève. Tél. 9.31.
(Face Novelty)

Epicierie s.-préf., très bon apport. Loyer bas. Prix: 10.000 fr.

Epicierie-comestib. dans t. bon quartier. Aff. 200.000.

fices : 40.000. Vendeur se retire et fait bail à volonté. Loyer: 8.000. Prix: 150.000 moitié comptant.

Hôtel-rest. ville industr. centre. 21 ch. Chauff. centr. Eau cte ch. et fr. Auto à gare. Bail : 15. Loyer: 6.000. Prix : 130.000 fr. Promesse vente immeuble conditions avantageuses.

MOBILIER

ger, cirées, noyer, chêne, hêtre, à 2, 3, 4 allonges: 270, 295, 360, 395, 425, 495 fr. — Tables rondes vernies ou cirées, à tiroir, à 6, 8, 12 places: 75, 85, 105, 115, 125 fr.

— Tables de cuisine, de chambre, de café: 24, 29, 34, 40, 50 fr. — Tables à thé, cirées: 49, 69 fr. — Chaises de cuisine, chambre salle à manger, café, toutes formes, tous genres: 12, 15, 17, 22, 29, 35, 49, 55, 65, 75, 80, 95 fr.

de sauvegarder la vertu de leurs enfants, de ne donner à ces jeunes âmes que des exemples édifiants, à même de les aider dans la voie du bien.

Puissent tous et chacun des intéressés avoir compris et mettre en pratique dans sa vie quotidienne, les leçons de haute portée morale qu'il a reçues à l'occasion de la solennité de la première communion, et la famille tout entière sera alors ce qu'elle doit être : heureuse, parce que chrétienne.



AMBERT. — RECENSEMENT. — Les opérations du recensement pour l'arrondissement d'Ambert sont terminées. En voici les résultats : Population totale de 54.251 habitants contre 57.116 en 1921. Soit, une diminution de 2.865 habitants.

Comme partout ailleurs, cette diminution de la population a pour cause l'exode vers les grandes villes.



SAINTE-HERENT. — ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — Un accident d'automobile qui aurait pu avoir des suites très graves, s'est produit au pont de Ubel. Les camionneurs de M. Vallon, minotier à Pralong, revenaient du domaine de Farges, avec 40 sacs de blé, lorsqu'en passant sur le pont, le moyeu du camion accrocha le parapet du pont qui s'effondra.

Le camion fut entraîné dans le vide d'une hauteur de cinq mètres environ. Fort heureusement, les trois personnes qui se trouvaient à l'intérieur du véhicule n'eurent aucun mal. Deux furent projetées par le choc. Quant au chauffeur, M. Barteyre, il put, grâce à son sang-froid, sortir sain et sauf de cette situation difficile.

ORBEIL. — ACCIDENT DE BICYCLETTE. — M. Favard, du village d'Ybois, descendait à bicyclette la côte du Chauffour, lorsque, probablement par suite d'un dérapage, il fit une chute assez grave. Attirés par le bruit, des voisins le relevèrent sans connaissance au bord de la route. Il porte de graves contusions à la tête et à la clavicule brisée.

Nous faisons les meilleurs vœux pour son prompt rétablissement.

Au Familia

Du 7 au 13 Mai

Un magnifique Documentaire

Au pays des Doges

et

L'Amazone

Grand drame d'aventures
avec Marion DAVIES

Cette semaine présente :

« Le flot qui monte »

Superproduction dramatique interprétée par :

MARY GARR

Le crâne d'or

2^e Chapitre

« Le dirigeable en flammes »

Zigoto à la Scierie

Fou rire en deux actes



FIANÇAILLES

BAGUES ET SOUVENIRS

BLIN

bijoutier spécialiste

(39, avenue des Etats-Unis, 39)



RHUM NIÉRA

EN VENTE
DANS TOUTES LES BONNES
MAISONS D'ÉPICERIE FINE.
ÉTABL. CHARDON, IMPORTATEURS
10, rue Latour-d'Auvergne, 10

G. DE TARRIEUX ASSURANCES

Tél. 3-42 10, rue Latour-d'Auvergne, 10 Tél. 3-42

Consultations et Renseignements gratuits

Imprimerie du « SOLEIL D'Auvergne »

25, rue Gaultier-de-Biauzat, Clermont-Ferrand

Le garant: J. ROUSSET.

Alimentation & Approvisionnement

Produits de premier choix

Épicerie - Vins - Liqueurs

Mercerie - Bonneterie - Confection - Jouets, etc...

Les Ménagères soucieuses de faire des ÉCONOMIES font tous leurs achats aux ÉCONOMATS « Magasins rouges ».

Plus de 660 Maisons de vente

NOTRE PROPAGANDE

La nécessité de répandre le plus possible notre organe, afin de faire connaître et apprécier nos doctrines se fait de plus en plus urgente.

Déjà, nombreux sont ceux qui autour d'eux nous recrutent des abonnés. Afin de les encourager nous avons décidé de leur réserver les avantages suivants :

A toute personne qui nous fera parvenir le montant de 10 abonnements souscrits par des personnes de son entourage (y compris ou non le sien) nous enverrons :

UN MAGNIFIQUE STYLOGRAPHÉ DE MARQUE

Système SAFETY, avec plume or 18 Carats, Valeur marchande : 40 fr.

Pour 5 Abonnements nous enverrons :

UN TRÈS BEAU PORTEFEUILLE EN CUIR

Enfin, 3 Abonnements donnent droit à :

UN CENT DE CARTES DE VISITE

« Le Soleil d'Auvergne »

25, Rue Gaultier-de-Biauzat
CLERMONT-FERRAND

Chèque Postal 665

Veillez trouver ci-inclus la somme de DIX FRANCS en mandat
chèque (1)

Montant d'un abonnement d'un an au « SOLEIL D'Auvergne ».

A dater du

Adresse:

Signature.

Biffer les mentions inutiles.

BULLETIN d'ABONNEMENT

(à découper et à retourner)

Revue bimestrielle publiée par Georges Deherme à Auvers (Var).

Le numéro 1 fr. Abonnement 10 fr. par an.

Envoi d'un numéro spécimen à ceux de nos lecteurs qui en feront la demande directement à M. G. Deherme, à Auvers (Var).

Ary Leblond est la revue parisienne qui s'occupe le plus de l'Auvergne. Son programme essentiel est de faire valoir devant l'étranger les forces et beautés méconnues de nos provinces et de nos colonies. La collaboration est de premier ordre; l'abonnement d'un bon marché unique: 25 francs par an.

LES PETITES ANNONCES du « Soleil d'Auvergne »

TARIF :

Demandes d'emploi : 0 fr. 40 Tous autres rubriques : 0 fr. 60

Aucun minimum d'insertion exigé

La mention s'adresse au Bureau du Journal, est payable 0 fr. 50 en plus

FONDS de COMMERCE

COMPTOIR CENTRAL
F. GONDRE, Directeur
9, rue Fontgèze. Tél. 9.31.
(Face Novelty)

Épicerie s.-prêt., très bon apport. Loyer bas. Prix: 10.000 fr.

Épicerie-comestib. dans t. bon quartier. Aff. 200.000. Bien logé. Loyer modéré. Prix: 42.000 fr., dont 30.000 comptant.

Épicerie avenue République. Prix: 15.000 fr.

Café-comptoir avec meubles, pl. centre. Bail 10 ans. Prix: 90.000 fr.

Café-restaurant dans gr. canton. Fait 20.000 bénéfices. A vendre immeuble et fonds. Prix: 65.000 francs. Moitié comptant.

Comptoir meublé laissant très beau bénéfice. Prix: 65.000 fr.

Commerce dame ou pas de porte dans rue la plus commerçante Clermont. Pr. à débattre: 60.000 fr.

Pâtisserie-conf. sur gr. artère Vichy. Prix: 65.000.

Tabacs-comptoir, belle situ. Lg. bail. Loyer intéré. Prix à débattre. 110.000 fr.

Épicerie-comest. b. quartier, gds locaux. Vaste app. Prix: 36.000 fr.

Restaurant d'angle très bien situé, plus meublés. Dépend. diverses. Aff. très bon rapport. Prix à débat. 75.000. Av. 40.000 compt.

Café-billard-restaurant pl. centre, 5 meublés. Aff. rec. Avec 25.000 fr. comptant.

Restaurant s. gd. aven., 2 salle. Joli matériel. Bail à volonté. Prix: 45.000 fr.

Grand café dans import. ville ind. du centre. Très b. inst. Bail et loyer intérés. Prix: 280.000 francs. Av. 150.000 fr. comptant.

Hôtel-rest centre jolie v. comm. du Berry, 24 pos conf. mod. Prix: 250.000 fr. dont 160.000 comptant.

Hôtel à Vichy, bien sit., 30 ch. dont 23 av. lav. à eau cte. Bail 17 ans non revis. Prix: 320.000 francs

Hôtel à Vichy, pr. sources, 30 ch. eau cte, s. de bains. Loyer couvert par sous-location. Pr.: 400.000 f.

Hôtel face gare, jolie v. de Touraine, 18 nos. Tout conf. moderne. Vendeur se retire. Prix: 260.000 fr.

Hôtel-café-rest. à l'année dans grosse station th. d'Auvergne, 12 ch. meubl. Inst très confortable. Béné-

ficiés: 40.000. Vendeur se retire et fait bail à volonté. Loyer: 8.000. Prix: 150.000 moitié comptant.

Hôtel-rest. ville industr. centre. 21 ch. Chauff. centr. Eau cte ch. et fr. Auto à gare. Bail: 15. Loyer: 6.000. Prix: 130.000 fr. Promesse vente immeuble conditions avantageuses.

MOBILIER

Tous les prix étant affichés une simple visite vous prouvera que

« La Salle des Ventes » 33 et 35, rue Gonod, vastes dépôts et ateliers, 10, rue Eugène-Gilbert et petite rue Latour-Fondue, à Clermont-Ferrand.

Vend le meilleur marché de la région

Choix considérable de mobiliers de toutes sortes.

Chambres à coucher, bois dur, vernies ou cirées, noyer, chêne, acajou, citronnier, à 2 ou 3 glaces biseautées: 995, 1.095, 1.295, 1.495, 1.750, 1.995, 2.150, 2.795 fr. 40 modèles différents, ou l'armoire seule: 495, 580, 650, 695, 850, 995, 1.150 fr. —

Armoires lingères, placards vernis ou cirés à 1 et 2 portes: 150, 195, 250, 295, 320, 450, 595 fr. —

Tables de nuit avec et sans marbre, vernies ou cirées: 39, 49, 69, 85, 95, 129, 145, 159 fr. —

Lits bois de milieu, lits fer et cuivre, lits-cage, lits tout cuivre avec sommier métallique ou

coutil toutes dimensions: 99, 105, 130, 150, 195, 220, 295, 390, 395, 420, 495, 580 fr. —

Sommiers métalliques ou coutil sur mesure, de 80 à 195 fr. suivant dimensions et qualité. —

Lits d'enfant avec ou sans sommier, toutes dimensions, de 56 à 160 fr. —

Matelas à 1 ou 2 places: 75 à 135 fr. et au-dessus, suivant qualité. —

Oreillers plume: 23 fr. —

Traversins plume, de 20 à 49 fr., suivant dimensions. —

Toilettes avec marbre, toutes dimensions et formes: 135, 170, 195, 220 fr. —

Salles à manger complètes ordinaires, ou chêne ou noyer sculpté, de 500 à 2.000 fr. (35 modèles différents). —

Buffets de salle à manger, chêne, noyer, hêtre, vitrés, sculptés, à étagères: 195, 220, 280, 360, 395, 450, 595, 695, 750, 895, 1.095, 1.350 fr. —

Buffets de cuisine, chêne et peuplier: 99, 120, 150 fr. —

Tables de salle à man-

ger, cirées, noyer, chêne, hêtre, à 2, 3, 4 allonges: 270, 295, 360, 395, 425, 495 fr. —

Tables rondes vernies ou cirées, à tiroir, à 6, 8, 12 places: 75, 85, 105, 115, 125 fr. —

Tables de cuisine, de chambre, de café: 24, 29, 34, 40, 50 fr. —

Tables à thé, cirées: 49, 60 fr. —

Chaises de cuisine, chambre, salle à manger, café, toutes formes, tous genres: 12, 15, 17, 22, 29, 35, 49, 55, 65, 75, 89, 95 fr. —

Fauteuils confortables, rembourrés en velours: 145, 180, 195, 240 fr. —

Selleltes porte-potiches: 29, 39 fr. —

Bureaux à étagère: 99, 295 fr. —

Porte-manteaux, chapeaux, parapluies, en bambou chêne ciré, avec glace biseautée: 56, 70, 85, 99, 340 fr. —

Bibliothèques, toutes formes et dimensions: 250, 295, 450 fr. —

Glaces encadrées, toutes dimensions et formes: 19, 45, 69, 85, 99, 150 fr. —

Réparation, réfection de sommiers et matelas en un jour. —

Livraison, emballage et transport gratuits.

On demande à acheter

Serais acquéreur de tous objets anciens se rapportant au culte de saint Amable.

S'adresser au bureau du journal.

On demande à louer

On Demande appartement 3 pièces, de préférence dans le Centre.

S'adresser au bureau du journal.

Demandes d'emplois

Catholique, veuf, 55 ans, très actif, demande place régisseur, gardien de propriété ou surveillant. S'adresser au journal.

PENSION

Famille à la camp. prendrait enfant pension, bon air, bons soins.

S'ad. journal.